

Bilan national des ACT 2016

Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Contexte.	3
1.2. Amplitude de l'enquête	4
1.3. Description des structures ayant retourné le rapport d'activité standardisé	6
1.4. Autres établissements gérés par les structures	8
1.5. Quelques données financières	9
2. L'activité des ACT	10
2.1. Description de l'équipe salariale d'un ACT	10
2.2. Accompagnements réalisés par les ACT	12
2.3. Astreinte	15
2.4. Service de suivi des sortants	15
3. Les candidatures et les admissions	16
3.1. Les candidatures	17
3.2. Les motifs de refus des candidatures	17
3.3. Les admissions	21
3.4. Origine des dossiers de candidatures des résidents admis dans l'année	21
4. Profil social des résidents présents en ACT et des résidents sortis du dispositif ACT	23
4.1. Genre des résidents présents en ACT	24
4.2. Age des résidents présents en ACT	25
4.3. Hébergement des résidents : comparaison entrée - sortie	26
4.4. Situation administrative des résidents : comparaison entrée - sortie	31
4.5. Protection maladie des résidents : comparaison entrée - sortie	34
4.6. Situation professionnelle et revenus des résidents : comparaison entrée – sortie	36
4.7. Décès	40
4.8. Les accompagnants	40
4.9. Durée de séjour des résidents sortis du dispositif ACT	42
5. Pathologies chroniques des candidats à l'admission en ACT et des résidents présents en ACT .	45
5.1. Répartition des pathologies principales : comparaison candidats – résidents présents	45
5.2. Genre et pathologies principales des résidents présents en ACT	48
5.3. Comorbidités des résidents présents en ACT	49
5.4. Prévalence des addictions pour les résidents présents en ACT	52
5.5. Handicap et autonomie	52
6. Conclusion	53
Annexe : Bilans régionaux des ACT	55

A1. Auvergne-Rhône-Alpes	56
A2. Bourgogne-Franche-Comté	65
A3. Bretagne	74
A4. Centre-Val de Loire	83
A5. Grand Est	92
A6. Hauts-de-France	101
A7. Martinique – St Martin	110
A8. Normandie	119
A9. Nouvelle Aquitaine	128
A10. Occitanie	
A11. Pays de la Loire	146
A12. Provence-Alpes-Côte d'azur	155
A13. Réunion (La)	164

1. Introduction

1.1. Contexte

Par la circulaire interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2013-339 du 6 septembre 2013, une première version du rapport standardisé était proposée. L'article 3.2 « Expérimentation nationale d'un recueil standardisé des données d'activité des appartements de coordination thérapeutique (ACT) » de cette circulaire précise ainsi : « La présente instruction a également pour objectif de vous transmettre un projet de formulaire de rapport d'activité des ACT dans le but de l'expérimenter avec les structures volontaires sur les données de l'année 2013. Vous trouverez les instructions relatives à cette expérimentation en annexes VIII et IX. Vous voudrez bien retourner à katell.daniault@sante.gouv.fr et à DGS-RI2-ACT@sante.gouv.fr le fichier Excel complété par les structures volontaires, accompagné de vos commentaires quant à la faisabilité de ce recueil, pour le 31 mai 2014 au plus tard. »

Si cette expérimentation n'a pas été reconduite par la Direction Générale de la Santé (DGS), la Fédération Santé et Habitat (ex FNH-VIH et autres pathologies) a décidé de proposer à nouveau ce rapport standardisé comme enquête pour le bilan des ACT 2016 complétés de quelques items.

Commentaires sur l'analyse

L'intervalle de confiance à 95% (IC95) a été calculé pour l'ensemble des données. Il est présenté entre crochets dans les tableaux de résultats de la manière suivante :

$$X$$
[X-IC95; X+IC95] ou $X \pm IC95$

Cependant, les données analysées ne sont pas issues d'un échantillon de structure représentatif des ACT mais obtenues grâce aux structures qui ont accepté de renseigner le questionnaire. Aussi, cet intervalle de confiance doit être considéré comme un intervalle d'erreur minimum pour les données présentées.

Pour certaines données, les effectifs étant trop petits (< 5), l'intervalle de confiance n'a pu être calculé.

De plus, pour l'Outre-mer (et les bilans régionaux présentés en Annexe), il ne peut être fait une analyse comparative entre les distributions des résidents présents et des résidents sortants, les effectifs étant bien trop faibles.

1.2. Amplitude de l'enquête

89 structures ont retourné le rapport d'activité standardisé à la Fédération Santé et Habitat. Ces structures gèrent 1566 places installées d'ACT et 1599 places autorisées ce qui représente 73,0% de l'ensemble des places d'ACT (pour 58,0% dans le bilan 2015).

Les données ont été analysées en regroupant :

- les établissements présents dans la région Ile-de-France (ensemble « IDF »);
- les établissements présents en France métropolitaine hors Ile-de-France (ensemble « Régions »);
- les établissements présents sur les territoires d'Outre-mer (ensemble « Outre-mer ») ;
- l'ensemble des établissements (ensemble « National »).

Par ailleurs, sont présentés, en annexe de ce rapport, des bilans régionaux réalisés pour chaque région administrative.

Les deux tableaux suivants présentent l'amplitude générale de l'enquête :

	Régions	IDF	Outre-Mer
Nombre de structures	64	19	6
Nombre de places installées	987	498 ²	81 ³
Nombre de places autorisées	1003	511	85
Nombre de candidatures	2579 ⁴	7367 ⁵	112
Nombre de résidents présent dans	1280	617	106
l'année	1200	017	100
Nombre d'admissions	542	159	47
Nombre de sorties	490	145	37

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

¹ Le total des places d'ACT considéré est de 2190 places :

^{• 1800} places, objectif du plan 2007-2011 pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques

^{+ 100} places autorisées en 2013 par la circulaire interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2013-339 du 6 septembre 2013

^{• + 200} places autorisées en 2014 par l'instruction interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2014-313 du 12 novembre 2014

 ^{+ 90} places autorisées en 2015 par l'instruction interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2015-289 du 15 septembre 2015

Cependant, certaines places n'ont pas encore été ouvertes. Le nombre de places recensées par la fédération est de 2136 places autorisées. La représentativité de l'enquête serait alors de 74,9%.

² Ce nombre de places représente environ 62,0% des places installées en IDF

³ Ce nombre de places représente 64% des places installées en Outre-Mer

⁴ Ce nombre de candidatures correspond aux données transmises par 63 structures et non 64 (1 structure n'ayant pas répondu à cet item)

Ce nombre de candidatures correspond aux données transmises par 18 structures et non 19 (1 structure n'ayant pas répondu à cet item)

Régions	Nombre de places autorisées représentées par l'enquête	Nombre de places autorisées recensées par la fédération	Représenta -tivité de l'enquête	Structures répondantes
Auvergne- Rhône- Alpes	155	189	82,0%	SOS ACT 63, ACT Madeleine Barot, Basiliade (Lyon et Bourg-en Bresse), Entr'Aids, Villa d'Hestia, Alter Ego 38, ACT Savoie, Oppelia Le Thianty
Bourgogne -Franche- Comté	21	37	56,8%	ELIAD, PEP 71, Les Maraîchers
Bretagne	47	47	100%	Douar Nevez, Résidence Ker Digemer, ADAPEI - Nouelles Côte d'Armor, Réseau Louis Guilloux
Centre _ Val de Loire	49	59	83,1%	Cordia Tours, Solidarité accueil, APPLEAT
Corse	0	5	0%	-
Grand Est	88	104	84,6%	Le ginkgo, ADALI habitat, SOS ACT 08, Espace relais GALA, FOMAL, ARS
Hauts de France	75	83	90,4%	Apparté, Henri Vincent, Le phare, Theraparts, Hélios, ACT 59/62-ADIS
Ile de France	511	792	64,5%	Basiliade, Emmaüs Alternatives, La Berluganne, Horizons, ACT Bords de l'Oise, Cordia Paris, Cordia famille et Cordia personnes seules, Oppelia Trait d'union, SOS ACT 93, Les studios de la Tourelle, Charonne, Arapej 92, Info- soins, Maavar ACT 93, Maison Marie Louise, SOS ACT Paris Sud, Espace Rivière, FMDC ACT 94, Diagonale
Normandie	69	69	100%	Nautilia, Croix-Rouge française, La Boussole, L'Abri, La Passerelle, Œuvre Normande des mères
Nouvelle Aquitaine	102	139	73,8%	ACT 64, ARSA, Les apparts de la Case, La Source, Cordia Poitiers, Cordia La Rochelle, SOS ACT Bègles
Occitanie	154	190	81,1%	Tempo, Lou Mazuc, La Clef, SOS Lou Cantou, AERS, La Clède, Page, Samarie
Pays de la Loire	56	64	87,5%	Logis Montjoie 49, Logis Montjoie 44, ACoThé, L'Entr'Act
Provence – Alpes – Côte d'azur	187	225	83,1%	SOS ACT 06, SOS ACT 13, SOS ACT Vaucluse, HAS, OVA, ACTES, ADSEAAV, APPASE ACT 04
Guadeloup e et Saint- Martin	11	21	52,4%	La maison bleue
Guyane Française	14	52	26,9%	Masanga
Martinique	21	21	100%	ACM2S, Croix-Rouge Française
La Réunion	39	39	100%	Sid'Aventure, RIVE

Tableau 2 : Représentativité détaillée de l'enquête

1.3. Description des structures ayant retourné le rapport d'activité standardisé

	Régions	IDF	Outre-mer
Nombre de places autorisées	$15,7 \pm 2,3_{(IC95)}$	$26.9 \pm 6.4_{(IC95)}$	$14,2 \pm 11,1_{(IC95)}$
moyen par structure	13,7 ±2,3(IC95)	20,7 ±0,4(IC95)	14,2 ±11,1(IC95)

Tableau 3 : Nombre moyen de places installées au 31/12/2015 par structure ayant répondu à l'enquête

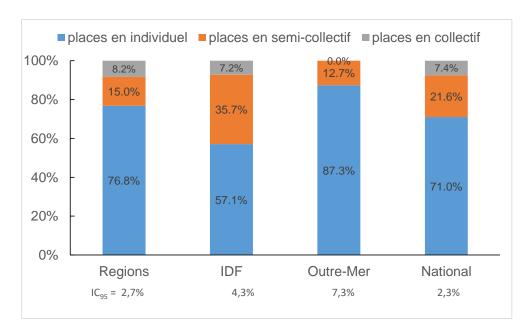


Figure 1 : Taille des structures ayant retourné le rapport d'activité standardisé

Ces établissement gèrent des ACT selon plusieurs modes d'hébergement (en individuel⁶, en semi-collectif⁷, en collectif⁸). Dans cette enquête :

- en région, 57,8% des structures proposent un seul mode d'hébergement ;
- en IDF, 15,8% des structures proposent un seul mode d'hébergement ;
- en Outre-Mer, 66,7% des structures proposent un seul mode d'hébergement.

La répartition de ces différents modes d'hébergement dans les structures est présentée dans le tableau ci-dessous :

% d'établissements proposant	Régions	IDF	Outre-mer

⁶ Hébergement en logement ordinaire pour une personne seule, un couple, une famille

⁷ Hébergement en logement ordinaire de type F3, F4, F5... en cohabitation, où chaque résident dispose d'une chambre individuelle. Les lieux communs à partager sont le salon, la cuisine, la salle à manger, la salle de bain et les toilettes

⁸ Structure d'hébergement de taille moyenne associant aux chambres individuelles ou studios des espaces collectifs (sanitaires, cuisine) avec des prestations collectives (repas, animation des lieux, permanence de l'équipe ...

des ACT en			
Individuel	96,9%	89,5%	100%
Semi-collectif	34,4%	89,5%	33,3%
Collectif	18,8%	21,1%	-

Tableau 4 : Répartition des différents modes d'hébergement dans les établissements

L'hébergement en individuel représente la très grande majorité des places installées comme l'indique le tableau ci-dessous :

Type de place	Régions	IDF	Outre-mer
Individuel	76,8%	57,1%	87,3%
	±2,7	±4,3	±7,3
Semi-collectif	15,0%	35,7%	12,7%
	±2,3	±4,2	±7,3
Collectif	8,2% ±1,7	7,2% ±2,3	-

Tableau 5 : Répartition des différents modes d'hébergement dans les établissements

Ce mode d'hébergement continue à s'imposer au fil des années comme le montre la figure suivante.

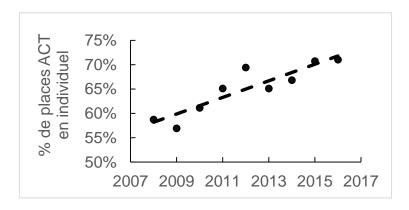


Figure 2 : Evolution de la proportion de places d'ACT en individuel au niveau national pour les structures ayant répondu aux enquêtes

Il est évident que les ACT en semi-collectif et en collectif sont plus adaptés à certaines situations (état de santé très dégradé, autonomie très dégradée ...). Dans les structures gérant des ACT selon plusieurs modes d'hébergement, les personnes peuvent passer d'un hébergement (semi-)collectif à un hébergement individuel (ou inversement) en fonction de l'évolution de leur autonomie en restant dans la même structure. La création de places nouvelles via les appels à projet et les mesures d'extension doivent donc entretenir la diversité des modes d'hébergement comme cela est rappelé dans la circulaire interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2013-339 du 6 septembre 2013, article 2.2 :

« favoriser les conditions permettant un parcours vers l'autonomie en facilitant au sein d'un même ACT différentes modalités d'hébergement et les partenariats avec d'autres dispositifs permettant ce parcours vers l'autonomie »

Un certain nombre de places en ACT sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite (tableau ci-dessous).

	Régions	IDF	Outre-mer
% de places accessibles aux personnes à mobilité	21,2%	16,6%	24,1%
réduite	±2,5	±3,3	±9,3
% d'établissements proposant au moins une place accessible aux personnes à mobilité réduite	85,9%	63,2%	100%

Tableau 6 : Proportion de places accessibles aux personnes à mobilité réduite

1.4. Autres établissements gérés par les structures

La plupart des structures ayant répondu à l'enquête gèrent d'autres établissements (ou services) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Régions	IDF	Outre-mer
% de structures ne gérant aucun autre établissement que le dispositif ACT	15,6%	26,3%	16,7%
% de structures gérant un seul autre établissement	17,2%	15,8%	33,3%
% de structures gérant deux autres établissements	21,9%	15,8%	33,3%
% de structures gérant au moins trois autres établissements	45,3%	42,1%	16,7%

Tableau 7 : Proportion de structures (ayant répondu à l'enquête) gérant un ACT et éventuellement un autre dispositif ou service

Les principaux types d'établissement, autres que les ACT, gérés également par les structures ayant répondu à l'enquête sont :

	Régions (58 structures)	IDF (19 structures)	Outre-mer (6 structures)
Nombre d'établissements ou service médico- sociaux du secteur "Personnes confrontées à des difficultés spécifiques : CSAPA ⁹ , CAARUD ¹⁰ , LHSS ¹¹ , LAM ¹²	38	7	3
Nombre d'établissements ou services médico- sociaux du secteur personnes âgées / personnes handicapées (MAS ¹³ , FAM ¹⁴ , SAVS ¹⁵ , SAMSAH ¹⁶ , SSIAD ¹⁷ , EHPAD ¹⁸)	18	6	2
Nombre d'établissements ou services sociaux (CHRS ¹⁹ , maison relais, résidence sociale)	26	11	2
Nombre d'établissements ou services sanitaires	6	5	-
Autres établissements ou services ²⁰	68	17	3

Tableau 8 : Types d'établissement ou service (hors ACT) gérés également par les structures ayant répondu à l'enquête

1.5. Quelques données financières

A partir du montant indiqué par les structures sur les produits de la tarification (Groupe 1), le prix moyen de la place réellement financé a pu être calculé. Il est à comparer aux prix annuels d'une place, 31 802 € en métropole et 37 679 € en Outre-mer, mentionnés respectivement dans les instructions interministérielles DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2015-289 du 15 septembre 2015 et DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2014-313 du 12 novembre 2014.

⁹ CSAPA: Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

¹⁰ CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues

¹¹ LHSS: Lits Halte Soins Santé

¹² LAM : Lits d'Accueil Médicalisés

¹³ MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

¹⁴ FAM: Foyer d'Accueil Spécialisé

¹⁵ SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

¹⁶ SAMSAH: Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

¹⁷ SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

¹⁸ EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

¹⁹ CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociales

²⁰ Dans la catégorie « autres établissements ou services », les structures ont mentionnées : des instituts médicoéducatifs (IME), des chantiers « insertion », des crèches, des services de prévention, des services intervenant auprès des prostituées, des services « accueil », des équipes de maraude, des centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), des points écoute, des dispositifs allocation logement temporaire (ALT), des établissements de l'aide sociale à l'enfance (ASE), des unités diagnostic mère-enfant, des dispositifs «un logement d'abord », des services d'intermédiation locative (IML), des services d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL), des services socio-judiciaires, des appartements relais, des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), le 115, des centres de formation, des chantiers d'insertion

De même la participation financière moyenne demandée aux résidents a été déterminée. Cependant cette valeur est à prendre avec précaution, car la plupart des établissements indiquent le montant annuel total réellement perçu par la structure pour l'ensemble des résidents et non le montant forfaire demandé (que le résident puisse ou non régler ce montant).

	Régions IDF		Outre-mer
Cout annuel réellement financé pour une place ACT	31 373 € ± 209 €	32 220 € ± 315 €	33 702 € ± 1058 €
Participation moyenne des résidents	64 € ± 2 €	86 € ± 6 €	61 € ± 3 €

Tableau 9 : Cout moyen d'une place et participation financière des résidents

2. L'activité des ACT

2.1. Description de l'équipe salariale d'un ACT

Le Décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique, article 2 précise que :

« Pour assurer leurs missions, les gestionnaires des appartements de coordination thérapeutique ont recours à une équipe pluridisciplinaire. Celle-ci comprend au moins un médecin exerçant le cas échéant à temps partiel. »

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article I indique :

« Fonctionnant sans interruption, de manière à optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, ils s'appuient sur une double coordination médico-sociale devant permettre l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux (allocation aux adultes handicapés, revenu minimum d'insertion...) et l'aide à l'insertion sociale. Les appartements de coordination thérapeutique offrent à la fois une coordination médicale et psychosociale. »

Dans le Tableau 10 pour décrire l'équipe pluridisciplinaire des établissements gérant des ACT, les équivalents temps plein (ETP) indiqués, pour chaque profession, par l'ensemble des établissements ont été ramenés d'une part au nombre de structures et d'autres part au nombre de places. Le premier indicateur (ETP/structure) donne, donc, pour chaque profession, l'ETP moyen observé dans une structure sans tenir compte du nombre de places. Cette valeur certainement moins pertinente que le deuxième indicateur (ETP/place) est toutefois nécessaire car toute l'activité d'un ACT ne peut être proportionnelle au nombre de places (comptabilité, direction, animation, ...). Le second indicateur donne pour chaque profession,

²¹ Certaines taches doivent être réalisées dans des proportions quasiment identiques qu'il y ait 1 ou 20 places

l'ETP moyen pour une place d'ACT. Il permet donc d'estimer en fonction de la taille de la structure, l'équipe salariale moyenne.

	En ETP pa	ar structure	En ETP p	par place
	2015	2016	2015	2016
Total poste de direction ²²	0,96	0,87	0,058	0,049
Administratif ²³	0,70	0,67	0,043	0,038
Logistique ²⁴	0,57	0,60	0,034	0,034
Total poste de fonctionnement	1,27	1,27	0,077	0,074
Médecin	0,25	0,25	0,015	0,014
Infirmier	0,85	1,00	0,052	0,056
Psychologue, médecin psychiatre	0,27	0,28	0,016	0,016
Autre soin ²⁵	0,20	0,37	0,012	0,021
Total poste santé	1,57	1,90	0,095	0,107
Assistant sociale	0,61	0,58	0,037	0,033
Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)	0,28	0,34	0,017	0,019
Educateur spécialisé	0,76	1,05	0,047	0,059
Autre social ²⁶	0,39	0,27	0,024	0,015
Total poste social	2,04	2,25	0,125	0,126
Total poste animation ²⁷	0,25	0,21	0,015	0,012
Autre ²⁸	0,05	0,13	0,003	0,007
TOTAL	6,14	6,62	0,373	0,372

Tableau 10 : Equipe salariale moyenne (pour l'ensemble « national ») d'un établissement gérant des ACT²⁵

Le tableau suivant donne la proportion moyenne en % d'ETP accordée à chaque grand type d'activité dans les ACT.

Direction : directeur, coordinateur, chef de service, assistant de direction...
 Administratif : secrétaire, secrétaire-comptable, comptable, assistant comptable ...

²⁴ Logistique: personnel d'entretien, personnel technique, veilleur de nuit, cuisinier

²⁵ Autre soin : kinésithérapeute, aide-soignant, aide médico-psychologique, auxiliaire de soin, auxiliaire – puéricultrice, art thérapeute...

26 Autre social : technicien d'intervention sociale et familiale (TISF), chargé de mission logement, conseiller

emploi, conseiller insertion, maitresse de maison, auxiliaire de vie sociale, coordinateur social, coordinateur psycho-social, aide à domicile...

²⁷ Animation : animateur, professeur d'activité physique adaptée (APA) ...
²⁸ Autre : psychologue pour le personnel, chargé de mission ...

Les valeurs présentées dans tous ce tableau donnent une moyenne qui peut être un outil de comparaison pour les structures. Bien évidemment cette moyenne n'est qu'indicative, les structures sont très diverses (que ce soit par leur objet ou par le profil des résidents accompagnés) et donc tous les écarts à la moyenne peuvent être parfaitement justifiés.

	Régions		I	IDF		Outre-mer	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
Direction	14,0%	12,6%	15,7%	14,1%	24,9%	14,2%	
Fonctionnement	19,0%	19,5%	22,3%	19,4%	25,2%	14,8%	
Soin	28,2%	30,6%	24,0%	27,4%	15,1%	14,6%	
Social	34,2%	32,1%	36,0%	36,7%	18,2%	38,7%	
Animation	3,8%	2,7%	1,8%	1,3%	14,1%	17,7%	
Autre	0,8%	2,5%	0,2%	1,2%	2,6%	-	

Tableau 11: Equipe salariale moyenne d'un ACT en % d'ETP

La composition des équipes est relativement homogène entre l'IDF et les régions. La composition des équipes en Outre-mer est légèrement différente avec une part liée à l'animation importante et une part liée au soin plus faible.

Pour compléter la description de l'équipe salariale d'un ACT, le tableau suivant présente le pourcentage de structures ayant effectivement dans son équipe (en y incluant les mises à disposition) le professionnel concerné.

	Régions	IDF	Outre-mer
% de structures ayant un médecin	96,7%	100%	83,3%
% de structures ayant un infirmier	93,3%	100%	66,7%
% de structures ayant un psychologue	65,0%	94,4%	33,3%
% de structures ayant des ETP « autre soin »	23,3%	38,9%	-
% de structures ayant un assistant social	56,7%	83,3%	33,3%
% de structures ayant un CESF	33,3%	33,3%	33,3%
% de structures ayant un éducateur spécialisé (ou assimilé)	63,3%	94,4%	50,0%
% de structures ayant un poste « animation »	16,7%	16,7%	50,0%
% de structures ayant des ETP « Administratifs »	88,3%	83,3%	83,3%
% de structures ayant des ETP « logistique»	60,0%	83,3%	66,7%

Tableau 12: Equipe salariale moyenne d'un ACT en % d'ETP

2.2. Accompagnements réalisés par les ACT

L'activité d'accompagnement des établissements gérant des ACT a été interrogée en demandant aux structures de renseigner le nombre d'entretiens réalisés par différents membres du personnel (médecin, assistant social, ...) en y associant le nombre de résidents concernés (par ces entretiens). Evidemment, la durée des entretiens est très variable en fonction du type de personnel et de chaque résident. Les professionnels, par ailleurs, ne se contentent pas d'entretiens pour réaliser leurs missions. Aussi cet indicateur n'a pas vocation à décrire complétement l'activité de chaque professionnel. Il a le mérite d'être bien compris et peut facilement être renseigné si un outil de suivi est mis en place dans les établissements.

Les résultats de l'enquête sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Ré	gions]	DF	Outre-mer	
	Nombre entretiens / résidents concernés	% de résidents concernés ayant vu le professionnel	Nombre entretiens / résidents concernés	% de résidents concernés ayant vu le profession- nel	Nombre entretiens / résidents concernés	% de résidents concernés ayant vu le professionnel
Médecin	5,1	89,5% ±1,8	8,4	96,7% ±1,6	2,6	59,8% ±9,8
Infirmier	21,4	95,5% ±1,2	19,2	82,4% ±3,3	8,3	55,7% ±9,9
Psychologue	6,3	42,5% ±2,9	9,9	66,4% ±4,1	10,8	29,8% ±9,1
Assistant social	22,0	54,8% ±2,9	17,9	61,3% ±4,2	46,0	16,8% ±5,5

Tableau 13 : Description de l'activité d'accompagnement des résidents hébergés en ACT par différents professionnels de l'établissement³⁰

La très grande majorité des résidents sont reçus en entretien par le médecin et/ou l'infirmier (qui ont généralement une mission de coordination des soins) avec une fréquence relativement élevée en ce qui concerne l'infirmier. Les entretiens ayant pour vocation l'accompagnement et la coordination sociale (assistant social) sont d'une fréquence élevée mais concernent un nombre plus restreint de résidents.

L'activité moyenne annuelle consacrée aux entretiens de chaque professionnel peut être évaluée en ramenant le nombre total d'entretiens réalisés par rapport aux ETP déclarés par les établissements. De plus, en considérant qu'un ETP est équivalent à 230 jours travaillés, il est possible de mesurer l'activité moyenne journalière consacrée aux entretiens (Tableau 14).

	Régions		ons IDF		Outre-mer	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
	entretiens	d'entretiens	entretiens	d'entretiens	entretiens	d'entretiens
	annuels /	/ jours	annuels /	/ jours	annuels /	/ jours
	ETP	travaillés	ETP	travaillés	ETP	travaillés
Médecin	453	2,0	707	3,1	213	0,9
Infirmier	445	1,9	546	2,4	213	0,9
Psychologue	293	1,3	406	1,8	498	2,2
Assistant social	577	2,5	579	2,5	736	3,2

Tableau 14 : Description de l'activité d'accompagnement des résidents hébergés en ACT par différents professionnels de l'établissement

Par ailleurs, un certain nombre de résidents sont concernés par l'intervention de professionnels extérieurs dans leur hébergement (Tableau 15) comme le permet la

_

³⁰ Le Tableau 12 se lit de la manière suivante : en IDF, un résident ayant pu voir un psychologue (ce qui a été le cas pour 51% des résidents d'IDF) a bénéficié de 7,8 entretiens (en moyenne) dans l'année avec ce professionnel.

circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article II :

« 2.4. Recours à des prestations extérieure. En tant que de besoin, les personnes hébergées peuvent avoir recours à des prestations extérieures (paramédicales ou socio-éducatives) ou des soins de ville, soins et prestations liées à des besoins spécifiques de certaines personnes hébergées en fonction de l'évolution de leur état de santé. Ces soins seront sont pris en charge à titre individuel dans le cadre du droit commun et feront font l'objet d'un remboursement à l'acte. Il en va de même pour les médicaments ayant fait l'objet d'une prescription. »

	Régions	IDF	Outre-mer
% de résidents concernés par une aide au maintien à domicile, un travailleur familial, un SAMSAH	12,0% ±0,6	7,6% ±0,6	14,7% ±2,8
% de résidents concernés par un HAD ³¹ , des soins palliatifs à domicile	2,2% ±0,1	1,2% ±0,1	4,0% ±0,9
% de résidents concernés par l'intervention d'un infirmier à domicile, un SSIAD	32,0% ±1,2	12,8% ±0,9	56,0% ±5,6
% de résidents concernés par l'intervention d'un kinésithérapeute	15,3% ±0,7	5,1% ±0,4	18,7% ±3,4
% de résidents concernés par l'intervention d'un diététicien	4,3% ±0,2	2,3% ±0,2	-
% de résidents concernés par l'intervention d'un ergothérapeute	1,4% ±0,1	0, 3%	5,3%
% de résidents concernés par l'installation d'appareillage médicalisé	9,9% ±0,5	2,5% ±0,2	5,3%
% de résidents concernés par l'intervention d'une tutelle ou curatelle	7,4% ±0,4	2,0% ±0,2	5,3%
% de résidents concernés par l'intervention d'un conseiller emploi ou équivalent	11,2% ±0,5	10,8% ±0,8	-
% de résidents concernés par l'intervention du SPIP ³²	6,8% ±0,3	2,0% ±0,2	1,3%
% de résidents concernés par l'intervention d'un interprète	8,4% ±0,4	3,3% ±0,3	5,3%
% de résidents concernés par « Alphabétisation »	9,7% ±0,5	3,8% ±0,3	2,7%

Tableau 15 : Proportion de résidents concernés par certaines interventions de professionnels extérieurs à l'établissement gérant l'ACT

Les résidents sont également accompagnés pour des rendez-vous et des démarches à l'extérieur des ACT (rendez-vous à la banque, à la sécurité sociale, à la préfecture, pour l'alimentation, pour des raisons médicales ...). Le rapport d'activité standardisé interroge les

_

³¹ Hospitalisation à domicile

³² Service pénitentiaire insertion et probation

établissements en leur demandant de comptabiliser le nombre d'accompagnements des résidents lors d'un déplacement à l'extérieur de la structure (Tableau 16).

	Régions	IDF	Outre-mer
% de résidents présents concernés par des déplacements à l'extérieur	9 3,0% ±0,4	63,8% ±2,3	82,1% ±2,8
Nombre de déplacements à l'extérieur par résident	/ I X	4,3	7,4

Tableau 16 : Nombre moyen de déplacements à l'extérieur de l'établissement pour lesquels un résident en ACT a été accompagné par un professionnel de l'ACT dans l'année

Dans la construction de l'accompagnement de leurs résidents, les établissements gérant des ACT prévoient également l'organisation d'actions de groupe (ateliers, groupe de parole, conseil de la vie social ...).

	Régions	IDF	Outre-mer
Nombre moyen mensuel			
d'actions de groupe dans un	5,6	3,2	7,7
établissement			

Tableau 17 : Nombre moyen d'activités de groupe mensuelles dans un établissement

2.3. Astreinte

Comme le montre le Tableau 18, la majorité des établissements n'assurant pas une présence 24h/24 organisent toutefois un système d'astreinte.

	Régions	IDF	Outre-mer
Présence 24h/24	18,8%	5,3%	16,7%
Organisation d'un système d'astreinte (si pas de présence 24h/24)	59,46%	78,9%	66,7%
Pas de système d'astreinte ou de présence	21,9%	15,8%	16,7%

Tableau 18 : Organisation d'un système d'astreinte dans les ACT

2.4. Service de suivi des sortants

Certains établissements ont organisé un service de suivi des résidents sortis du dispositif ACT. Par ailleurs, même sans service de suivi formalisé, la majorité des structures déclarent continuer à suivre certains de leurs résidents sortis dans l'année (Tableau 19). Les durées de ce suivi sont présentées dans le Tableau 20.

		Régions	IDF	Outre-mer
% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	2015	66,7%	87,5%	71,4%
	2016	68,8%	78,9%	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un	2015	76,5%	93,8%	71,4%
résident après sa sortie dans l'année	2016	73,4%	84,2%	83,3%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	2015	44,6% ±5,2	71,5% ±7,6	56,6% ±13,3
	2016	42,2% ±4,4	62,3% ±8,3	74,3% ±14,5

Tableau 19 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

Durée du suivi après la sortie du dispositif		Régions	IDF	Outre-mer
1 à 3 mois	2015	42,1% ±7,7	20,2% ±6,9	36,6% ±14,7
1 a 3 mois	2016	49,8% ±6,8	48,1% ±10,9	50,0% ±19,2
3 à 6 mois	2015	36,5% ±7,5	43,4% ±8,6	14,6%
5 a 6 mois	2016	30,4% ±6,3	27,2% ±9,7	15,4%
6 à 12 mois	2015	11,9% ±5,0	10,9% ±5,4	19,5% ±12,1
0 a 12 mois	2016	14,5% ±4,8	17,3% ±8,2	30,8% ±17,7
> 1 an	2015	9,4% ±5,2	25,6% ±8,5	29,3% ±13,9
> 1 an	2016	5,3% ±3,1	7,4% ±5,7	4,4%

Tableau 20 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

3. Les candidatures et les admissions

	Régions	IDF	Outre-mer
Candidatures reçues	2886	7367	112
Admissions	606	159	47
% de candidatures ayant entrainé une admission en ACT	21,1% ±1,5	2,0% ±0,3	42,0% ±9,1
Candidatures refusées	2266	7195	65
% de candidatures refusées	78,9%	98,0%	58%

Tableau 21 : Données globales sur les candidatures et les admissions

3.1. Les candidatures

Le rapport d'activité standardisé interroge les établissements sur les candidats à l'admission. Au vu du nombre croissant (Tableau 21 et Figure 3) de candidatures reçues par les structures répondantes d'IDF cette partie du rapport standardisé demande un investissement important de collecte des données pour ces établissements. Par ailleurs, le traitement du nombre élevé de candidatures reçues par les ACT d'IDF impacte certainement l'organisation de ces établissements.

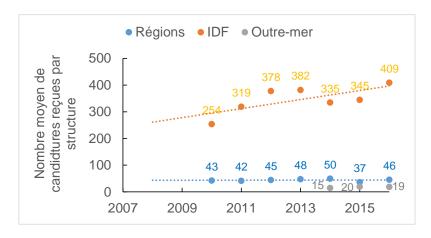


Figure 3 : Evolution du nombre de candidatures reçues par les établissements ayant répondu aux enquêtes

3.2. Les motifs de refus des candidatures

Les établissements gérant les ACT réalisent un certain nombre d'entretiens de préadmission pour accepter ou refuser une candidature. En faisant l'hypothèse qu'il n'y ait qu'un seul entretien par candidat dans une structure, la proportion moyenne de candidat ayant bénéficié d'un entretien de préadmission peut être déterminé (Tableau 22).

	Régions	IDF	Outre-mer
% de candidatures ayant donné lieu à un	43,0% ±1,9	6,5% ±0,6	58,9% ±9,1
entretien de préadmission	15,070 ±1,9	0,5 /0 ±0,0	30,770 ±3,1

Tableau 22 : Entretiens de préadmission

La répartition des motifs de refus candidatures est donnée dans les Tableaux 23, 24, 25 et 26.

		Régions	IDF	Outre-mer
Absence de places	2015	29,1% ±2,3	50,1% ±1,5	12,7% ±7,7
disponibles	2016	22,7% ±1,8	49,9% ±1,3	7,3%

Tableau 23 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

En région, 1 candidature sur 4 environ est refusée pour un manque de place disponible. En IDF, c'est 1 candidature sur 2 refusées pour ce motif.

1 candidature sur 3 environ est refusée en région (et 1 une sur 2 en Outre-Mer) car le dispositif ACT n'est pas adapté aux besoins de la personne (Tableau 24). Un effort de communication est encore à réaliser auprès des partenaires pour mieux faire connaître le dispositif ACT comme le rappelle la circulaire interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2015-289 du 15 septembre 2015, article 2.2 :

- « développer auprès des services d'orientation l'information sur les ACT et leurs missions ;
- informer les services d'orientation sur les critères d'admission de chaque établissement »

		Régions	IDF	Outre-mer
Nécessite une prise en charge plus	2015	17,5% ±2,0	10,8% ±0,9	9,9% ±6,9
importante	2016	9,5% ±1,3	7,8% ±0,7	17,1% ±11,5
Hors critères médicaux (pas de pathologie chronique, pas de	2015	17,5% ±2,0	17,7% ±1,1	26,8% ±10,3
nécessité d'une coordination médicale)	2016	14,1% ±1,5	12,5% ±0,8	2,4%
Problèmes d'addiction ou	2015	$0,9\% \pm 0,5$	$0,5\% \pm 0,2$	-
psychiatriques trop importants	2016	$7,2\% \pm 1,1$	1,0% ±0,2	4,9%
Coordination médicale déjà en place (uniquement une difficulté de	2015	-	-	-
logement) ou la personne possède déjà un logement autonome	2016	3,8% ±0,8	0,2% ±0,1	17,1% ±11,5
Hors critères sociaux	2015	2,2% ±0,8	-	-
Hors efficies sociaux	2016	4,3% ±0,9	1,6% ±0,3	2,4%
Total	2015	38,3% ±2,6	29,0% ±1,3	39,1% ±11,4
Total	2016	38,9% ±2,1	23,0% ±1,1	51,2% ±15,3

Tableau 24 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

1 candidature sur 4 en IDF et 1 candidature sur 3 en Outre-mer est refusée car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (Tableau 25).

		Régions	IDF	Outre-mer
Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence	2015	9,9% ±1,6	11,4% ±0,9	4,2%
d'accompagnants, présence d'un animal)	2016	6,9% ±1,1	6,8% ±0,6	34,1% ±10,5
Refus de la personne, la personne n'a	2015	11,3% ±1,7	3,4% ±0,5	28,2% ±10,5
pas donné suite, le dossier est incomplet, une autre solution a été trouvée	2016	11,9% ±1,4	5,2% ±0,6	7,3%
Total	2015	21,2% ±2,2	14,8% ±1,0	32,4% ±9,9
Total	2016	18,8% ±1,7	12,0% ±0,8	41,4% ±15,1

Tableau 25 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Par ailleurs, certains motifs de refus engendrent des interrogations (Tableau 26) :

- « demande émanant d'un autre département ». Alors que le dispositif est national, certaines ARS demandent aux établissements de justifier leur demande d'agrandissement ou leur activité par la file active locale incitant de fait à admettre uniquement des personnes issues localement alors que des candidatures extrarégionales sont reçues par les établissements ;
- « la personnes est sans ressource ». Pourtant le principe des ACT est d'héberger des personnes en situation de précarité. Néanmoins certains établissements ne peuvent équilibrer leur budget sans une contribution financière des résidents même minime ;
- « la personne est sans papier ». Alors qu'aucune disposition n'empêche d'admettre une personne sans papier pour autant que l'établissement s'engage dès l'admission dans une démarche d'obtention des papiers (titre de séjour vie privée et familiale au motif de l'état de santé par exemple). Cependant, certaines structures refusent des candidatures de ce type devant les « difficultés potentielles de sortie ».
- Pour les quelques refus en région en raison du critère d'âges, il était observé en 2015 que c'était principalement des refus concernant des mineurs.

		Régions	IDF	Outre-mer
Hans ouithnes do 12/45/h1/2000-004	2015	-	4,3% ±0,6	-
Hors critères de l'établissement	2016	4,2% ±0,9	4,7% ±0,5	-
Hors critère d'âge (trop âgé ou trop	2015	2,0% ±0,8	-	-
jeune)	2016	1,6% ±0,6	2,4% ±0,4	_
G	2015	2,2% ±0,8	1,0% ±0,3	-
Sans perspective de sortie	2016	1,8% ±0,6	_	_
Déala	2015	0,3%	0,1%	1,4%
Décès	2016	1,6% ±0,5	0,2%	-
Demande émanant d'une autre région	2015	2,9% ±0,9	-	4,2%
ou d'un autre département	2016	2,8% ±0,7	_	-
Personne sans ressource ou en	2015	3,8% ±1,0	$0,7\% \pm 0,2$	9,9% ±6,9
situation irrégulière	2016	$2,1\% \pm 0,6$	$3,3\% \pm 0,5$	-
La maitrise de langue française n'est	2015	0,2%	-	-
pas suffisante	2016	0,2%	$0,4\% \pm 0,2$	-
Autre/ Non précisé	2015	_	_	_
rune, rion precise	2016	5,0% ±1,0	4,0% ±0,5	-
Total	2015	11,4% ±2,7	6,1% ±0,7	15,5% ±8,4
Total	2016	19,3% ±1,7	15,0% ±0,9	-

Tableau 26 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

3.3. Les admissions

En IDF, les établissements admettent 1 personne pour 50,5 candidatures (soit 98,0% de refus, Figure 4). La situation en région est historiquement meilleure avec 1 admission pour 4,7 candidatures (78,9% de refus).

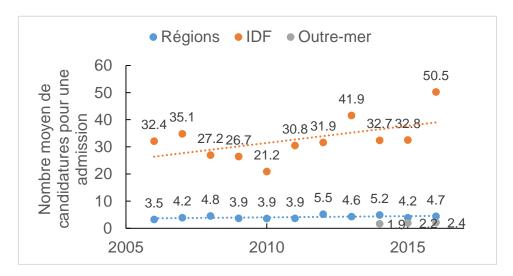


Figure 4 : Evolution du nombre de candidatures pour une admission pour les établissements ayant répondu aux enquêtes

En région, si l'on fait l'hypothèse que les candidatures font l'objet de doublons (1 candidature envoyée à 2 ou 3 structures éventuellement d'une même région), le taux de refus serait respectivement de 58,0% et 37,0%.

En IDF, un taux de refus de 74,1% serait atteint en supposant qu'une personne postule dans 12 structures d'IDF au cours de l'année (ce qui semble peu réaliste même au vu de la proximité géographique des établissements en IDF).

3.4. Origine des dossiers de candidatures des résidents admis dans l'année

Les dossiers de candidatures des résidents admis dans l'année ont été transmis par des partenaires très divers (Tableau 27). Depuis de nombreuses années, la grande majorité des résidents admis dans l'année ont été orientés par les services sociaux hospitaliers (Figure 5) ou par des établissements médico-sociaux. Il est à noter que certains résidents ont été admis suite à une demande provenant des SPIP³³, UCSA³⁴ ... ce qui reflète la création de places « sortant de prison » ces 3 dernières années.

_

³³ SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

³⁴ UCSA : Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires (située dans les établissements pénitentiaires)

		Régions	IDF	Outre-mer
Services sociaux hospitaliers et autres	2015	37,1% ±3,7	71,2% ±7,7	52,8% ±13,4
(ELSA ³⁵ , service de médecine, HAD ³⁶)	2016	37,3% ±4,1	52,5% ±7,7	52,8% ±16,3
Etablissement ou service médico-social	2015	21,2% ±4,0	14,4% ±6,8	20,8% ±9,9
(addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	2016	24,1% ±3,6	13,8% ±5,3	13,9% ±11,3
Etablissement social d'hébergement	2015	14,9% ±3,5	5,8% ±4,5	7,5%
(CHRS)	2016	12,9% ±2,8	5,0% ±3,4	8,3%
Services sociaux municipaux ou	2015	9,5% ±2,8	3,8% ±3,7	3,8%
départementaux	2016	5,7% ±1,9	13,8% ±5,3	2,8%
SPIP, UCSA (personnes placée sous- main de justice ou sortie de prison) et	2015	5,9% ±2,3	-	3,8%
associations sortants de prison accueillent	2016	7,2% ±2,2	3,1% ±2,7	5,6%
Associations d'aide aux malades	2015	4,6% ±2,0	3,8% ±3,7	1,8%
	2016	1,7% ±1,1	$7,5\% \pm 2,4$	-
Initiative de la personne, des proches ou	2015	$2,0\% \pm 1,3$	1,0%	3,8%
du médecin traitant	2016	1,7% ±1,1	0,6%	8,3%
Association interne	2015		Sans objet	
7 issociation meme	2016	3,7% ±1,6	-	-
Autres associations	2015	2.50/	Sans objet	2.00/
	2016	3,5% ±1,5	2,5%	2,8%
CADA ³⁷	2015 2016	2,4% ±1,3	Sans objet 1,3%	_
Autres (tutelle, mandat judiciaire)/	2015	4,9% ±2,1	-	1,9%
Non précisé Tableau 27 : Répartition de l'origine des dessiers	2016	-	-	-

Tableau 27 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

 ³⁵ ELSA: Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie
 36 HAD: Hospitalisation à Domicile
 37 CADA: Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

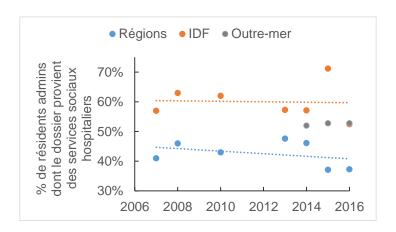


Figure 5 : Evolution du nombre de résidents admis dont le dossier a été envoyé par les services sociaux hospitaliers

4. Profil social des résidents présents en ACT et des résidents sortis du dispositif ACT

	Régions	IDF	Outre-mer
Nombre de structures	64	19	6
Nombre de places installées	987	498	81
Nombre de résidents admis dans l'année	606	159	47
Nombre de résidents présent dans l'année	1439	617	106
% de résidents présents admis dans l'année	21,1% ±1,5	2,0% ±0,3	42,0% ±9,1
Nombre de résidents sortis dans l'année	553	145	37
% de résidents présents sortis dans l'année	38,4% ±3,1	23,5% ±4,5	34,9% ±11,8

Tableau 28 : Données globales sur les résidents présents en ACT

La proportion de résidents présents ayant été admis dans l'année semble se stabiliser (Figure 6) ces quatre dernières années (de même pour la proportion de résidents sortis du dispositif).

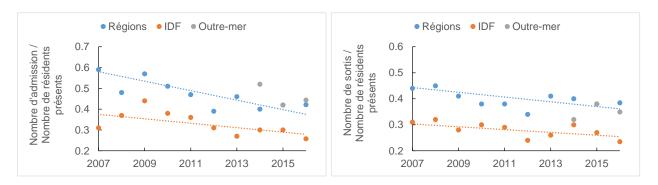


Figure 6 : Evolution de la proportion de résidents admis dans l'année et évolution de la proportion de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année parmi les résidents présents pour les établissements ayant répondu aux enquêtes

4.1. Genre des résidents présents en ACT

Depuis la création des ACT, le pourcentage de femmes présentes dans les ACT en région reste faible et nettement inférieur à la parité observée dans les ACT d'IDF (Figure 7).

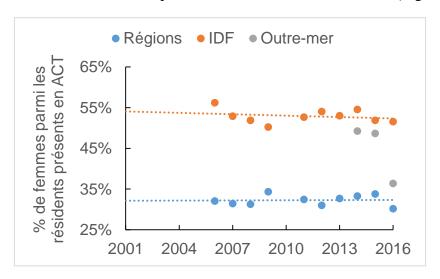


Figure 7 : Evolution de la proportion de femmes présentes parmi les résidents adultes présents en ACT pour les établissements ayant répondu aux enquêtes

Ce faible pourcentage de femmes en région se retrouve parmi les candidatures reçues dans les ACT concernés (Tableau 29). En région, il y a donc beaucoup moins de femmes qui demandent à bénéficier du dispositif ACT que les hommes.

En IDF, les femmes sont historiquement plus nombreuses que les hommes dans les ACT. Néanmoins en 2016³⁸, le nombre d'hommes ayant candidaté est également plus important que celui des femmes. Cela se retrouve d'ailleurs dans les admissions (Tableau 299).

-

³⁸ Il n'existe pas d'historique concernant le genre et les candidatures car c'est la première fois que cet item apparait dans l'enquête de la fédération.

		Régions	IDF	Outre-mer
	Hommes	67,2% ±1,8	56,7% ±1,6	61,2% ±8,6
Candidatures	Femmes	31,8% ±1,8	42,8% ±1,6	38,1% ±8,2
Candidatules	Transgenres	0,1%	0,1%	0,9%
	Mineurs	$0,9\% \pm 0,4$	$0,4\% \pm 0,2$	3,6%
	Hommes	68,3% ±2,4	47,6% ±4,0	59,4% ±9,5
Résidents	Femmes	29,6% ±2,4	50,7% ±4,0	34,0% ±9,5
présents	Transgenres	0,3%	0,2%	1,9%
	Mineurs	$1,8\% \pm 0,7$	1,5% ±0,7	4,7%
Décidente	Hommes	73,1% ±3,5	55,3% ±7,7	68,9% ±14,0
Résidents admis dans	Femmes	25,1% ±3,4	44,7% ±7,7	29,1% ±13,1
l'année	Transgenres	0,3%	-	4,3%
1 annec	Mineurs	1,5% ±1,0	-	6,4%
Dásidants	Hommes	70,6% ±4,0	49,5% ±9,6	68,6% ±15,4
Résidents	Femmes	28,6% ±4,0	48,6% ±9,6	22,9% ±13,9
sortis dans l'année	Transgenres	-	-	2,9%
1 annee	Mineurs	0,8%	1,9%	5,7%

Tableau 29: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs dans les ACT

4.2. Age des résidents présents en ACT

La population des personnes présentes en ACT est une population vieillissante comme le montre la figure suivante.

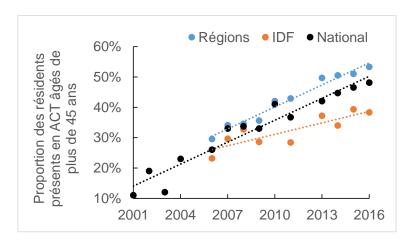
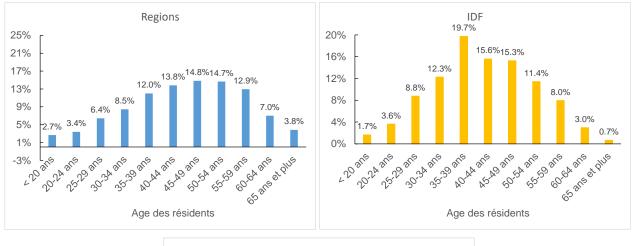


Figure 8 : Evolution du pourcentage de résidents présents en ACT âgés de plus de 45 ans

Pratiquement 1 résident sur 2 en région à plus de 45 ans. Les résidents d'IDF et d'Outre-Mer sont en moyenne moins âgés (Figure 9) avec une pyramide des âges ayant un pic pour la tranche d'âge 35-39 ans.



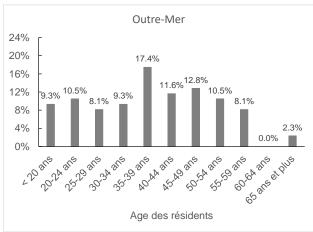


Figure 9 : Pyramides des âges des résidents présents en ACT

4.3. Hébergement des résidents : comparaison entrée - sortie

La quasi-totalité des résidents présents en ACT sont originaires de la région où se situe l'ACT, ce qui démontre que les établissements répondent à des besoins locaux (Tableau 30).

		Régions	IDF	Outre-mer
Originaire du département de l'ACT	2015	80,1% ±2,5	42,6% ±4,1	75,0% ±7,7
	2016	81,2% ±2,1	40,9% ±4,0	84,9% ±7,6
Originaire de la région de l'ACT (hors département)	2015	6,3% ±1,5	49,9 ±4,2	7,6% ±5,4
	2016	8,4% ±1,5	53,5% ±4,0	7,0% ±5,4
Originairo d'una autra rágion	2015	8,5% ±1,7	1,1% ±0,9	6,5% ±5,0
Originaire d'une autre région	2016	$7,5\%$ $\pm 1,4$	1,0% ±0,8	4,7%
Sans domiciliation	2015	5,0% ±1,4	6,4% ±2,0	10,9% ±6,4
Sans donnemation	2016	2,9% ±0,9	4,6% ±1,7	3,5%

Tableau 30 : Régions d'origine des résidents présents en ACT

Du fait de l'ouverture de « places sortant de prison », 1 structure sur 2 en région déclarent accompagner au moins un résident sous-main de justice (Tableau 31). Cependant les suspensions de peine pour raisons médicales restent marginales (Tableau 32) parmi les résidents placés sous-main de justice en ACT.

		Régions	IDF	Outre-mer
% de structures ayant déclaré avoir un résident sous-main de justice	2015	47,1%	37,5%	28,6%
	2016	54,7%	36,8%	33,3%
% de résidents sous-main de justice	2015	8,2% ± 1,6	3,3% ±1,5	2,0%
	2016	8,4% ±1,4	3,4% ±1,4	1,9%

Tableau 31 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

		Régions	IDF	Outre-mer
A mána gamant da naina	2015	42,5% ±10,4	33,3%	-
Aménagement de peine	2016	41,2% ±9,0	28,6% ±19,3	100%
Suspension de peine pour raison médicale	2015	9,2% ±6,1	11,1%	-
	2016	7,9% ±5,0	9,5%	-
Cortio do prison (libération)	2015	48,3% ±10,5	55,6%	100%
Sortie de prison (libération)	2016	50,9% ±9,2	61,9% ±20,8	-

Tableau 32 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Le Décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique, article 1^{er} précise bien que :

« Les appartements de coordination thérapeutique prévus au 9° du I de « l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ... hébergent ... des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale ..., de manière ... à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion. »

Or, à leur entrée en ACT, plus de 9 résidents sur 10 sont dans une situation d'hébergement précaire, voire sans hébergement (Tableau 33).

		Régions	IDF	Outre-mer
Hábargamant durabla	2015	10,0% ±1,9	10,7% ±2,6	9,4% ±5,0
Hébergement durable	2016	8,8% ±1,5	3,6% ±1,5	10,5% ±6,5
Hébangamant muayigaina	2015	70,6% ±2,9	75,5% ±3,6	64,8% ±8,3
Hébergement provisoire	2016	67,7% ±2,5	83,1% ±3,0	66,3% ±10,0
Cana Hábargamant	2015	19,4% ±2,5	13,8% ±2,9	25,8% ±7,6
Sans Hébergement	2016	23,5% ±2,2	13,3% ±2,7	23,3% ±8,9

Tableau 33 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents en 2013

La proportion de résidents n'ayant aucun hébergement avant leur entrée dans le dispositif ACT augmente sensiblement au cours du temps (Figure 10).

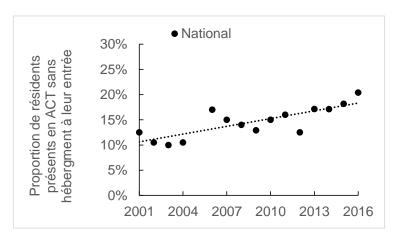


Figure 10 : Evolution du pourcentage de résidents présents en ACT n'ayant pas d'hébergement avant leur entrée dans le dispositif

L'analyse des situations d'hébergements des résidents sortis du dispositif ACT (Tableau 34 et 35) montre la véritable plus-value de ce dispositif avec plus d'1 résident sur 2 ayant retrouvé une situation d'hébergement durable (droit commun) en région et près de 3 résidents sur 4 en IDF. Cela démontre l'utilité sociale de l'aide à l'insertion par les équipes de professionnels des établissements gérant des ACT.

			Régions	IDF	Outre-mer
	Hébergement propre - bail	2015	50,6% ±5,2	70,9% ±7,7	54,5% ±17,0
	direct	2016	53,8% ±4,5	64,3% ±8,4	50,0% ±19,2
Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail	2015	2,5% ±1,6	2,2%	3%
	glissant ou intermédiation locative	2016	2,1% ±1,3	10,3% ±5,3	3,8%
	Etablissement médico-	2015	0,3%	-	-
	social - handicap	2016	0,8%	-	-
	Etablissement médico-	2015	$1,4\% \pm 1,2$	0,7%	-
	social – personnes âgées	2016	1,0%	2,4%	-

Tableau 34 : Proportion des résidents sortis du dispositif ACT et orientés vers des situations d'hébergement durables

De plus, le pourcentage de sortant accédant à un logement durable a tendance à s'améliorer sensiblement au cours du temps (Figure 11).

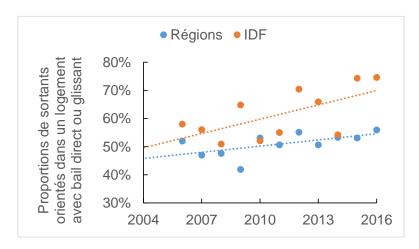


Figure 11 : Evolution du pourcentage de résidents orientés vers un logement avec bail (direct ou glissant)

Les situations des résidents sortis du dispositif et orientés vers un hébergement non durable sont très diverses (Tableau 35).

			Régions	IDF	Outre-mer		
	Autre ACT	2015	1,1%	3,0%	3,0%		
	Autie ACT	2016	1,5% ±1,1	2,4%	3,8%		
	Etablissement médico-	2015	1,7% ±1,3	0,7%	_		
	social - addictologie	2016	0,4%	0,8%	-		
	Hôpital psychiatrique	2015	1,7% ±1,3	0,7%	6,1%		
	Tiopitai psychiatrique	2016	2,1% ±1,3	1,6%	-		
~	Etablissement de santé	2015	2,8% ±1,7	3,0%	-		
Solutions d'hébergement	(hôpital)	2016	3,3% ±1,6	2,4%	-		
provisoires	Etablissement pénitentiaire	2015	0,7%	0,7%	-		
	Etablissement peintentiane	2016	3,3% ±1,6	_	_		
	Dispositif social d'hébergement (CHRS,	2015	8,8% ±2,9	2,2%	-		
	CHU ³⁹ , appartement-relais)	2016	5,6% ±2,1	4,0%	3,8%		
	Hébergement provisoire ou	2015	12,7% ±35	6,7% ±4,2	15,2% ±12,2		
	précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	2016	15,5% ±3,2	7,1% ±4,5	23,1% ±16,2		
	Retour dans le pays	2015		Sans objet			
	d'origine	2016	0,8%	0,8% 1,6%			
	Expulsion du territoire	2015	Sans objet				
Autres	français	2016	0,4%	-	3,8%		
Audes	Autres (retour dans la	2015	1,1%	1,5%	3%		
	famille) / Non précisé	2016	6,7% ±2,2	3,2%	7,7%		
	Sans solution	2015	2,5% ±1,6	1,5%	-		
	d'hébergement	2016	2,5% ±1,4	_	_		

Tableau 35 : Proportion des résidents sortis du dispositif ACT et orientés vers des situations d'hébergement non durables

Une partie des situations d'hébergement non durable à la sortie s'explique par le fait que certains résidents sortent prématurément du dispositif soit par une rupture, à leur initiative, de leur contrat d'accompagnement à leur initiative, soit par exclusion (Tableau 36).

_

³⁹ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

	Régions	IDF	Outre-mer
Proportion de résidents ayant			
rompu leur contrat	$13,8\% \pm 3,1$	5,6% ±4,0	3,8%
d'accompagnement			
Proportion de résidents exclus			
(violence, consommation de			
stupéfiants, non adhésion à	$8,8\% \pm 2,5$	3,2%	-
l'accompagnement, non-respect			
du règlement intérieur)			

Tableau 36 : Sorties prématurées

4.4. Situation administrative des résidents : comparaison entrée - sortie

Une autre composante de la fragilité sociale est la situation administrative des personnes. Un certain nombre de résidents notamment en IDF et en Outre-mer (Tableau 37 et 38) sont dans une situation très précaire en ce qui concerne leur droit au séjour, ce qui complique l'accès au soin. Or les personnes admises dans les ACT sont des personnes souffrant de « *pathologies chroniques sévères* » comme le rappelle le préambule de la circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT).

Un test statistique a été réalisé en calculant l'IC95 sur la différence entre le pourcentage des résidents présents et le pourcentage des résidents sortants pour chaque catégorie des Tableaux 37 et 38, pour les régions, l'IDF et l'Outre-mer⁴⁰. L'analyse de ce test montre que les différences observées de proportions entre la situation des résidents à l'entrée et à la sortie ne sont pas dues à une erreur statistique en ce qui concerne :

- la catégorie « titre de séjour au titre de l'état de santé » en région, IDF et Outre-mer ;
- les catégories « APS », « récépissé de rendez-vous en préfecture » et « sans titre » en région et en IDF.

_

⁴⁰ Pour l'Outre-mer le test a été réalisé uniquement sur les catégories avec un effectif suffisamment grand, c'està-dire la catégorie « CNI » et la catégorie « titre de séjour au titre de l'état de santé

		Régions		ID)F	Outre	-mer
		Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité	2015	60,7% ±3,1	66,1% ±4,8	22,3% ±3,6	24,3% ±7,0	27,2% ±7,2	37,3% ±13,3
(CNI)	2016	51,4% ±2,7	53,2% ±4,2	20,3% ±3,2	24,3% ±6,9	59,4% ±9,3	62,2% ±15,6
Carte d'identité ou	2015	1,2% ±0,7	2,5% ±1,6	-	-	_	-
passeport de l'union européenne	2016	5,1% ±1,2	12,2% ±2,8	1,8% ±1,0	3,4%	1,9%	-
Core de Cilea	2015	0,7% ±0,6	1,1%	3,9% ±1,7	3,5% ±3,0	0,7%	-
Carte de résident	2016	3,1% ±0,9	4,3% ±1,7	6,2% ±1,9	8,8% ±4,6	0,9%	-
Mineur étranger non	2015	0,1%	-	0,2% ±0,4		-	-
européen	2016	1,4% ±0,6	0,6%	2,2% ±1,2	1,4%	5,7% ±4,4	5,4%
Titre de séjour « vie privée	2015	2,6% ±1,0	3,3% ±1,8	15,9% ±3,2	$20{,}8\% \atop {\scriptstyle\pm6,6}$	0,7%	5,9%
et familiale » (hors santé)	2016	2,0% ±0,8	3,4% ±1,5	5,1% ±1,7	6,8% ±4,0	2,8%	2,7%
Titre de séjour au titre de	2015	10,0% ±1,9	15,8% ±3,7	21,1% ±3,5	$41{,}7\% \atop \pm 8{,}1$	22,4% ±6,7	43,1% ±13,6
l'état de santé	2016	10,1% ±1,6	18,2% ±3,3	26,8% ±3,5	45,9% ±8,0	6,6% ±4,7	18,9% ±12,6
Transition Co. Co. Proceedings	2015	Sans	objet	Sans objet		Sans objet	
Titre de séjour étudiant	2016	0,2%	-	-	-	-	-
Autre titre de séjour	2015	Sans objet		Sans objet		Sans objet	
(salarié, scientifique,)	2016	0,1%	0,2%	- oc doc rócidonte n	-	-	-

Tableau 37 : Situation administratives stables des résidents présents en ACT

		Régions		II	IDF		Outre-mer	
		Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	
Demandeur d'asile en	2015	3,8% ±1,2	1,9% ±1,4	0,4%	1,4%	2,0%	-	
cours	2016	2,7% ±0,9	0,6%	1,1% ±0,8	1,4%	-	-	
Demandeur d'asile en	2015	Sans	objet	Sans	objet	Sans	objet	
procédure prioritaire	2016	1,0% ±0,5	-	-	-	-	-	
Autorisation provisoire de	2015	3,7% ±1,2	1,1%	6,3% ±2,1	1,4%	6,8% ±4,1	2,0%	
séjour (APS)	2016	4,6% ±1,1	0,9%	6,5% ±1,9	2,7%	4,7%	10,8%	
Récépissé de demande, preuve de dépôt, rendez- vous à la préfecture avec	2015	6,8% ±1,6	1,9% ±1,4	14,7% ±3,1	3,5% ±3,0	15,0% ±5,8	7,8%	
ou sans preuve, en renouvellement sans preuve	2016	8,6% ±1,5	3,2% ±1,5	13,3% ±2,4	2,7%	7,5%	-	
Sans titre de séjour	2015	10,1% ±1,9	6,3% ±2,5	15,3% ±3,1	3,5% ±3,0	25,2% ±7,0	3,9%	
Sans the de sejour	2016	8,3% ±1,5	1,5% ±1,0	14,5% ±2,8	2,0%	10,4% ±5,8	-	
0.077	2015	0,1%	-	-	-	-	-	
OQTF	2016	0,5% ±0,4	0,8%	-	-	-	-	
	2015	Sans	objet	Sans objet		Sans objet		
Autre / Non précisé	2016	1,0% ±0,5	0,6%	2,1% ±1,1	0,7%	_	_	

Tableau 38 : Situation administratives précaires des résidents présents en ACT

Cette analyse des situations administratives des personnes sortis du dispositif (Tableau 37 et 38) montre que pour sortir du dispositif, il est nécessaire d'avoir une situation administrative stable. La proportion de personnes sortant du dispositif avec une autorisation provisoire de séjour, un récépissé de demande de titre (ou équivalent) ou sans titre de séjour est nettement diminuée par rapport à la situation des personnes à l'entrée en ACT tandis que la proportion des personnes sortis avec un de titre de séjour « vie privée et familiale au titre de l'état de santé » est quasiment doublée. Cela démontre encore une fois la qualité de l'accompagnement à l'insertion apportée par les équipes de professionnels des ACT.

4.5. Protection maladie des résidents : comparaison entrée - sortie

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article 2 indique que :

« Lors de l'admission, le responsable vérifie que la personne accueillie a des droits ouverts aux prestations en nature des assurances maladie et maternité dans un régime de sécurité sociale. Dans le cas contraire, il effectue, auprès de la caisse primaire d'assurance maladie du lieu de résidence du bénéficiaire, les démarches nécessaires à son affiliation au titre de l'article L. 161-2-1 du code de la sécurité sociale (affiliation immédiate au régime général au titre de la couverture maladie universelle de base).»

L'analyse des données issues du rapport d'activité standardisé montre que la grande majorité des résidents en ACT avaient déjà une couverture sociale de base et même une couverture complémentaire à leur entrée en ACT (Tableaux 39 et 40). Ceci n'est pas surprenant puisque ce sont quasi-systématiquement des services sociaux qui transmettent les dossiers de candidatures comme cela a été montré précédemment.

Cependant, un test statistique a été réalisé en calculant l'IC95 sur la différence entre le pourcentage des résidents présents et le pourcentage des résidents sortants pour chaque catégorie des tableaux 39, 40 et 41, pour les régions, l'Outre-mer et l'IDF. L'analyse de ce test montre que les différences observées de proportions entre la situation des résidents à l'entrée et à la sortie ne sont pas dues à une erreur statistique en ce qui concerne :

- l'affiliation au régime générale, l'AME, la catégorie « sans aucune protection maladie », la catégorie « autre protection complémentaire » et l'ALD en région et en IDF;
- la catégorie « sans complémentaire » en région, en Outre-mer et en IDF.

Aussi, les équipes de professionnels des ACT contribuent à améliorer globalement la protection maladie des résidents. En effet, pour les résidents sortis du dispositif ACT, la proportion de personnes bénéficiant de l'aide médicale d'état (AME) ou sans aucune protection est nettement plus faible que pour la situation à leur entrée en région et en IDF. Il en est de même pour les personnes n'ayant aucune complémentaire. Le même constat peut-être observé pour la reconnaissance effective des affections longue durée (ALD) (Tableau 41).

		Rég	ions	IDF		Outre	e-mer
		Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime	2015	35,4% ±3,0	45,7% ±5,1	21,8% ±3,5	40,8% ±7,9	14,7% ±5,4	16,4% ±9,3
général	2016	30,8% ±2,4	39,6% ±4,1	25,4% ±3,5	57,3% ±8,1	22,6% ±8,0	27,0% ±14,3
Affiliation à un autre	2015	4,6% ±1,3	5,3% ±2,3	1,1% ±0,9	1,4%	-	1,6%
régime obligatoire	2016	4,0% ±1,0	3,9% ±1,6	4,7% ±1,7	11,2% ±5,2	0,9%	2,7%
Couverture maladie	2015	44,7% ±3,1	44,3% ±5,1	48,9% ±4,3	54,4% ±8,1	53,4% ±7,7	54,1% ±12,5
universelle (CMU)	2016	47,9% ±2,6	54,0% ±4,2	50,0% ±4,0	24,5% ±7,0	53,8% ±9,5	64,9% ±15,4
Aide médicale d'état	2015	11,0% ±1,9	4,7% ±2,2	23,3% ±3,6	2,0%	19,6% ±6,1	16,4% ±9,3
(AME)	2016	13,8% ±1,8	2,6% ±1,3	15,3% ±2,9	5,6% ±3,8	16,0% ±7,0	5,4%
Aucune protection	2015	4,4% ±1,3	-	5,7% ±2,0	1,4%	12,3% ±5,0	11,5% ±8,0
maladie	2016	3,5% ±1,0	-	4,5% ±1,7	1,4%	6,6% ±4,7	-

Tableau 39 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

[Rég	ions	ID)F	Outre	-mer
		Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
	2015	50,7%	53,0%	47,3%	42,5%	50,7%	64,5%
CMU-C	2013	±3,3	±5,1	±4,4	±8,0	±8,1	±12,0
CWO-C	2016	51,4%	54,0%	55,4%	55,0%	55,4%	70,3%
		±2,6	±4,2	±4,5	±8,2	±9,7	±14,7
	2015	27,7%	40,9%	20,4%	47,6%	11,0%	17,7%
Autre complémentaire	2013	±2,9	±5,1	±3,6	±8,1	±5,1	±9,7
santé	2016	26,7%	39,7%	13,9%	38,0%	14,9%	29,7%
	2010	±2,3	±4,1	±3,2	±8,0	±6,9	±14,7
Sans complémentaire	2015	21,6%	6,1%	32,3%	9,6%	38,4%	17,7%
	2013	±2,7	±2,5	±4,1	±4,8	±7,9	±9,7
	2016	21,9%	6,3%	30,7%	7,0%	29,7%	
	2010	±2,2	±2,1	±4,2	±4,2	±8,9	_

Tableau 40 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

Régions		gions	IDF		Outre-mer		
	Situation		Situation	Situation à	Situation à	Situation à	Situation à
	à l'entrée		à l'entrée à la sortie		la sortie	l'entrée	la sortie
		des	des	des	des	des	des
		résidents	résidents	résidents	résidents	résidents	résidents
		présents	sortis	présents	sortis	présents	sortis
	2015	74,2%	85,7%	71,4%	92,9%	69,1%	66,7%
ALD	2013	±2,9	±3,7	±4,3	±5,0	±7,3	±12,2
ALD	2016	72,5%	80,4%	60,4%	85,7%	57,5%	73,0%
	2010	±2,4	±3,4	±4,3	±6,3	±9,4	±14,3

Tableau 41 : Proportion de résidents avant une reconnaissance ALD

4.6. Situation professionnelle et revenus des résidents : comparaison entrée – sortie

Un test statistique a été réalisé en calculant l'IC95 sur la différence entre le pourcentage des résidents présents et le pourcentage des résidents sortants pour chaque catégorie des Tableaux 42 et 43, pour les régions et l'IDF⁴¹. Les différences observées de proportions entre la situation des résidents à l'entrée et à la sortie ne sont pas dues à une erreur statistique en ce qui concerne :

- les emplois à temps partiels et la catégorie « sans activité professionnelle » en région et en IDF ;
- 1'AAH et la catégorie « sans revenu » en IDF, en région et en Outre-mer ;
- pour les revenus d'activité en IDF.

Peu de résidents ont une activité professionnelle (indice également de la fragilité sociale des résidents) au moment de leur entrée en ACT. Cependant le taux des personnes en emploi à la sortie du dispositif augmente sensiblement tandis que le taux de personnes sans activité professionnelle à la sortie du dispositif diminue considérablement (Tableau 42). Cela à une conséquence sur le revenu des personnes (Tableau 43). En effet, la proportion de personnes ayant un salaire augmente sensiblement en IDF entre la situation à l'entrée du dispositif et la situation à la sortie dispositif.

Le faible taux en emploi des personnes à la sortie du dispositif, notamment en région, peut s'expliquer par le fait que les résidents sont en moyenne un peu plus âgés en région. Après 45 ou 50 ans, il est plus difficile de retrouver un emploi, et cela est d'autant plus vrai pour des personnes ayant connu une grande précarité. Par ailleurs, il est évident qu'en IDF,

⁴¹ L'effectif des sortants en Outre-mer étant trop faible, ce calcul n'a pas été fait pour l'Outre-mer exceptés pour la catégorie « sans activité professionnelle » qui ne montre pas de différence statistique (la différence observée est dans la marge d'erreur), la catégorie « AAH » et la catégorie « sans ressources ».

l'amélioration de la situation administrative des résidents étrangers leur permet un accès à l'emploi.

		Rég	ions	II)F	Outre	e-mer
		Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
D 1:34	2015	2,1% ±0,9	3,0% ±1,8	4,6% ±1,8	16,1% ±6,5	-	-
Emploi à temps plein	2016	1,5% ±0,6	3,4% ±1,6	4,5% ±1,7	12,5% ±5,4	-	2,7%
	2015	1,5% ±0,8	8,1% ±2,9	5,7% ±2,0	20,2% ±7,1	1,2%	9,1% ±9,8
Emploi à temps partiel	2016	2,2% ±0,8	6,4% ±2,1	6,3% ±1,9	21,5% ±6,7	-	2,7%
	2015	Sans	objet	Sans	objet	Sans	objet
En arrêt maladie	2016	2,8% ±0,9	2,8% ±1,4	0,5%	0,7%	_	-
En famoration	2015	1,2% ±0,7	3,9% ±2,1	2,9% ±1,4	7,3% ±4,6	1,2%	3,0%
En formation	2016	1,4% ±0,6	1,4% ±1,0	3,7% ±1,5	4,2% ±3,3	-	2,7%
Etudiant, mineur	2015	0,9% ±0,6	-	1,5% ±1,0	3,2%	-	-
scolarisé	2016	1,1% ±0,6	0,8%	1,5% ±1,0	0,7%	1,9%	2,7%
Daman dann d'annalai	2015	10,6% ±1,9	15,0% ±3,8	8,2% ±2,3	8,1% ±4,8	18,6% ±8,2	30,3% ±15,7
Demandeur d'emploi	2016	13,1% ±1,8	19,4% ±3,5	6,5% ±2,0	13,9% ±5,6	15,2% ±6,9	27,0% ±14,3
Patroita ou prá ratroita	2015	4,4% ±1,3	4,5% ±2,2	0,2%	-	1,2%	-
Retraite ou pré-retraite	2016	4,7% ±1,1	6,0% ±3,5	0,7%	0,7%	2,9%	2,7%
Invalidité	2015	10,5% ±1,9	14,4% ±3,8	2,7% ±1,4	3,2%	9,3% ±6,1	9,1% ±9,8
mvandite	2016	5,7% ±1,2	12,8% ±2,9	1,7% ±1,0	3,5%	5,7% ±4,4	8,1%
Sans activité	2015	67,7% ±2,9%	50,6% ±5,4	74,3% ±3,7	41,9% ±8,7	68,6% ±9,8	48,5% ±17,1
professionnelle	2016	52,2% ±2,7	38,9% ±4,3	74,1% ±3,5	41,7% ±8,1	49,5% ±9,6	48,6% ±16,1
Sans autorisation	2015		objet	Sans		Sans	
administrative de travailler	2016	13,5% ±1,8	4,2% ±1,8	0,5%	_	20,0% ±7,7	-
Autre / Non précisé	2015	1,1% ±0,7	0,6%	-	-	0,7%	-

2016	1,8% ±0,7	4,0% ±1,7	0,2%	0,7%	4,8%	2,7%
------	--------------	--------------	------	------	------	------

Tableau 42 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

Par ailleurs, les personnes sont, à l'entrée dans le dispositif, dans une situation très précaire en ce qui concerne les revenus avec plus d'1 personne sur 4 sans aucun revenu (Tableau 42 et Figure 12), ce qui démontre l'extrême fragilité sociale des personnes accompagnées en ACT au moment de leur admission. Ce taux de personnes sans aucun revenu est considérablement réduit à la sortie du dispositif par un retour à l'emploi pour certains et pour beaucoup par l'accès à l'allocation adulte handicapé (Tableau 42).

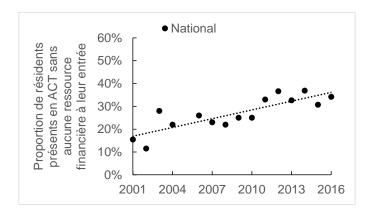


Figure 12 : Evolution du pourcentage de résidents présent en ACT sans aucune ressource financière à leur entrée dans le dispositif

	ı	D./		ID	NE.	0.4	
			ions	ID		Outre	
Tableau 43 : Revenu princi résidents en ACT	pal des	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité	2015	2,8% ±1,0	7,3% ±2,6	8,4% ±2,4	27,3% ±7,1	2,0%	1,9%
(salaire, prime)	2016	3,0% ±0,9	8,6% ±2,5	8,2% ±2,2	30,3% ±7,5	-	5,4%
Revenus de	2015	18,5% ±2,4	20,6% ±4,0	19,6% ±3,4	10,7% ±4,9	16,9% ±6,0	22,2% ±11,1
remplacement ⁴²	2016	17,2% ±2,1	17,8% ±3,4	7,7% ±2,1	11,7% ±5,2	11,3% ±6,0	16,2% ±11,9
42	2015	19,6% ±2,5	15,6% ±3,6	10,1% ±2,6	5,3% ±4,6	15,5% ±5,8	3,7%
RSA ⁴³ ou ASS	2016	16,7% ±2,0	13,0% ±3,0	14,9% ±2,8	7,6% ±4,3	19,8% ±7,6	10,8%
	2015	±2,0 -	±3,0	±2,0 -	±4,3 -	±7,0 -	_
Formation rémunérée	2016	0,3%	0,2%	0,3%	-	0,9%	_
Allocation d'Education de	2015	Sans	objet	jet Sans objet		Sans	objet
l'Enfant Handicapé (AEEH)	2016	0,4%	0,2%	-	-	_	-
Allocation Adulte	2015	25,9% ±2,7	43,5% ±5,0	24,5% ±3,7	38,0% ±7,8	16,9% ±6,0	42,6% ±13,2
Handicapé (AAH)	2016	26,2% ±2,4	46,7% ±4,4	23,0% ±3,3	40,0% ±8,8	33,0% ±9,0	51,4% ±16,1
Allocation de solidarité	2015		objet	Sans		Sans	
pour personne âgée (ASPA)	2016	0,2%	-	_	-	_	_
Autres prestations sociales (allocations	2015	1,9% ±0,8	1,0%	2,5% ±1,3	2,7%	6,1% ±3,9	11,1% ±8,4
familiales)	2016	1,0% ±0,5	1,6% ±1,1	0,3%	0,7%	2,8%	2,7%
Revenus provenant	2015	0,7% ±0,5	-	0,2%	1,3%	4,7% ±3,4	1,9%
d'un tiers	2016	-	-	0,2%	-	7,5% ±5,0	5,4%
Allocation pour	2015	2,4% ±0,9	1,0%	0,4%	-	-	-
Demandeur d'Asile (ADA)	2016	3,7% ±1,0	1,2% ±1,0	1,3% ±0,9	-	-	-
	2015	0,4%	-	-	-	-	-
Autre / Non précisé	2016	0,7% ±0,5	2,2% ±1,3	0,8%	0,7%	-	_
Sans revenu	2015	27,9% ±2,8	10,9% ±3,1	34,4% ±4,1	14,7% ±5,7	37,8% ±7,8	16,7% ±9,9

⁴² Pension de retraite, pension d'invalidité, allocation chômage (ARE), indemnités journalières (IJ) ... ⁴³ RSA : Revenu de Solidarité Active ; ASS : Allocation Spécifique de Solidarité

2016	30,6%	8,4%	43,3% ±3,9	9,0% ±4,7	24,5%	8,1%
2010	$\pm 2,5$	$\pm 2,4$	±3,9	±4,7	$\pm 8,2$	0,170

4.7. Décès

10,6% ± 2,3 des sorties du dispositif en 2016 sont liés à un décès au niveau national. Cette valeur reste relativement stable depuis plusieurs années (Figure 13). Ainsi de 2 à 5 % des résidents présents en ACT décèdent chaque année (3,5% ± 0,8 pour l'année 2016).

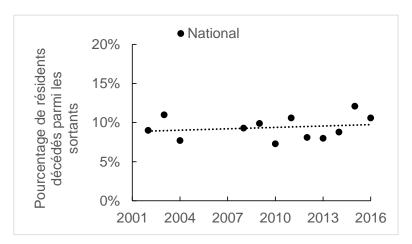


Figure 13 : Evolution de la proportion de décès parmi les résidents sortis du dispositif au niveau national

Pourtant certains professionnels d'ACT ont le sentiment que les situations de décès sont plus fréquentes qu'auparavant. En fait, si la proportion des décès est stable, en raison de l'augmentation des places et donc du nombre de résidents, le nombre de décès a lui bien augmenté. De plus, les causes de ces situations de décès ont évolué. En effet :

- dans le bilan national d'activité 2004 de la FNH-VIH et autres pathologies, il est indiqué que 77% des décès concernaient des personnes souffrant du VIH,
- Dans le rapport d'étude⁴⁴ de l'Observatoire National de la Fin de Vie (ONFV) à propos de « La fin de vie des résidents d'Appartement de coordination thérapeutique » paru en janvier 2015, il est indiqué que 76% des décès actuels non soudains en ACT concernent des personnes atteintes d'un cancer et 42% concernent des personnes atteintes du VIH.

4.8. Les accompagnants

La circulaire interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2013-339 du 6 septembre 2013, article 2.2 précise que :

 $^{^{44}\} http://www.onfv.org/wp-content/uploads/2014/12/ONFV-2015-ACT-Rapport-detude.pdf$

« Ces créations/extensions⁴⁵ pourront s'appuyer sur les recommandations issues du plan national de lutte contre le VIH et les IST 2010-2014 et de rapports et enquêtes récents :... permettre l'accueil des accompagnants, notamment par la mobilisation du droit commun. »

La circulaire interministérielle DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB n° 2015-289 du 15 septembre 2015, article 2.2 précise également que ces créations pourront :

« permettre l'accueil des accompagnants, notamment par la mobilisation du droit commun ».

500 accompagnants (Tableau 44) ont été accueillis avec les résidents dans les ACT ayant répondu à l'enquête et cela sans financement particulier des autorités de tutelle.

		Régions	IDF	Outre-mer
% de structures répondantes accueillant	2015	66,7%	81,3%	85,7%
des accompagnants	2016	53,1%	84,6%	83,3%
Nombra total d'accompagnants	2015	209	105	80
Nombre total d'accompagnants	2016	283	175	42
Nombre moyen d'accompagnants par	2015	6,1	8,1	13,3
structures qui les accueillent	2016	8,3	12,5	8,4
9/ d'accompagnents min ques	2015	48,3% ±8,2	73,3% ±9,4	61,3% ±14,4
% d'accompagnants mineurs	2016	53,7% ±7,8	84,6% ±5,6	71,4% ±15,9
% des accompagnants ayant été admis	2015	35,9%	29,5%	20,0%
dans l'année	2016	32,5%	29,1%	23,8%
% de dossiers de candidatures avec un	2015		Sans objet	
ou des accompagnants	2016	12,0% ±0,4	14,8% ±0,5	11,6% ±1,9
% de résidents présents admis avec un	2015	13,2% ±2,0	15,7% ±3,0	28,9% ±7,7
ou des accompagnants	2016	11,2% ±1,6	26,3% ±3,5	29,2% ±8,7
Nombre d'accompagnants moyen par résidents accueillis avec un ou des	2015	1,5	1,2	1,8
accompagnants	2016	1,7	1,0	1,4

Tableau 44: Accompagnants accueillis en ACT

Plus de 2 établissements sur 3 accueillent au moins 1 résident avec un ou des accompagnants (Tableau 44). En moyenne, 9,4 accompagnants sont présents dans les ACT qui acceptent de

⁴⁵ de places ACT

les héberger (ce qui représente une charge financière supplémentaire importante et une activité supplémentaire dans l'accompagnement des résidents).

La grande majorité de ces accompagnants sont des mineurs.

4.9. Durée de séjour des résidents sortis du dispositif ACT

Le Décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique, article 1^{er} stipule que :

« Les appartements de coordination thérapeutique prévus au 9° du I de « l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire ... »

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article II indique également que :

« 2.2. Durée de séjour. Il s'agit d'un hébergement à caractère temporaire. Toutefois, la durée du séjour sera définie par la structure en lien avec la personne hébergée sur la base du projet individuel. Si un séjour long paraît souhaitable, la structure fixera périodiquement des objectifs à atteindre avec la personne accueillie en veillant à ne pas lui laisser craindre que la prise en charge puisse prendre fin brutalement. »

Ainsi si la notion « d'hébergement temporaire » est mentionnée, aucune limite de durée de séjour n'est fixée dans le décret (ou la circulaire). Au contraire, les séjours de longue durée sont possibles. La durée de séjour est à évaluer par les établissements sur la base du projet individuel (donc au cas par cas). Or en 2014, certaines ARS ont publié des appels à projets pour la création de place en mentionnant une durée de séjour limitée incitant donc fortement les structures voulant y répondre à prévoir dans le projet une durée de séjour limitée. Cela va à l'encontre du décret et de la circulaire.

Plus d'1 résident sur 2 sortis du dispositif pendant l'année ont été hébergés en ACT pendant au moins 1 an (Tableau 45).

		Régions	IDF	Outre-mer
. 6 mais	2015	19,8% ±4,0	8,9% ±4,6	3,5%
< 6 mois	2016	23,1% ±3,7	7,6% ±4,3	10,3%
6-12 mois	2015	24,0% ±4,3	6,8% ±4,1	17,5% ±9,9
0-12 mois	2016	23,7% ±3,8	11,8% ±5,3	6,9%
12.24 mais	2015	33,3% ±4,7	28,1% ±7,3	52,6% ±13,0
12-24 mois	2016	29,4% ±4,0	19,4% ±6,5	69,0% ±16,8
> 2 ans	2015	22,9% ±4,2	56,2% ±8,0	26,3% ±11,4
> 2 dils	2016	23,9% ±3,8	61,1% ±8,0	13,8% ±12,6

Tableau 45 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

L'évolution des durées d'hébergement (Figure 14) montre que :

- il y a plus de résidents en région ayant une durée d'hébergement inférieure à 1 an que de résidents hébergés plus de 2 ans en ACT. Cependant, la proportion de résidents hébergés moins d'1 an diminue, alors que celle des résidents hébergés plus de 2 ans augmentent;
- il y a plus de résidents en IDF ayant une durée d'hébergement supérieure à 2 ans que de résidents hébergés moins de 1 an en ACT. De plus, la proportion de résidents hébergés moins d'1 an diminue, alors que celle des résidents hébergés plus de 2 ans augmentent.

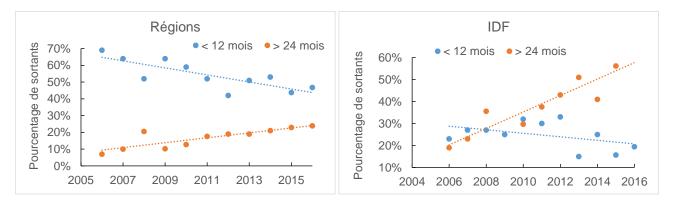


Figure 14 : Evolution des durées d'hébergement en ACT pour les résidents sortis du dispositif ACT

Ces données sont en partie confirmées par l'analyse des durées de séjours des résidents encore présents au 31/12/2016 dans les ACT (Tableau 45).

		Régions	IDF	Outre-mer
< 6 mois	2015	34,9% ±3,5	13,8% ±3,1	22,5% ±7,2
< 0 illois	2016	27,5% ±2,9	14,7% ±3,1	29,1% ±12,0
6-12 mois	2015	19,9% ±2,9	20,2% ±3,6	20,9% ±7,0
0-12 mois	2016	24,7% ±2,8	17,5% ±3,3	25,5% ±11,5
12-24 mois	2015	26,7% ±3,2	28,7% ±4,1	37,2% ±8,3
12-24 mois	2016	28,6% ±2,9	24,7% ±3,8	32,7% ±12,4
. 2	2015	18,5% ±2,8	37,4% ±4,4	19,4% ±6,8
> 2 ans	2016	19,2% ±2,5	43,0% ±4,3	12,7% ±8,8

Tableau 46 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Dans le rapport d'activité standardisé, il est demandé aux établissements de calculer la durée moyenne de séjour (en nombre de jours) des résidents sortis du dispositif pendant l'année écoulée. Ainsi, une durée moyenne de séjour (Tableau 47) a pu être calculée en pondérant les valeurs indiquées par chaque établissement par le nombre de résidents sortis du dispositif que chaque structure a indiqué.

		Régions	IDF	Outre-mer
Durée d'hébergement moyenne pour les	2013	16 à 17 mois	26 à 27 mois	-
	2014	16 à 17 mois	22 à 23 mois	17 à 18 mois
résidents sortis dans l'année considérée	2015	16,0 ±0,7 mois	26,8 ±1,1 mois	13,7 ±1,6 mois
	2016	15,8 ±0,6 mois	31,2 ±1,4 mois	17,8 ±3,9 mois

Tableau 47 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT

La durée d'hébergement moyenne est plus importante en IDF. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela :

- la situation difficile de l'hébergement en IDF;
- le taux de sortie en hébergement avec bail (droit commun) plus élevé en IDF qu'en région ;
- le taux de sortie pour cause de rupture à l'initiative du résident est un peu plus faible en IDF qu'en région⁴⁶.

Les taux d'occupation moyens sont donnés dans le tableau ci-dessous.

⁴⁶ Il est raisonnable de penser que les sorties en raison d'une rupture à l'initiative du résident sont majoritairement associées à des durées d'hébergements courtes. Cela va donc abaisser la moyenne de la durée d'hébergement

		Régions	IDF	Outre-mer
Taux d'occupation	2015	91,5% ±0,6	94,9% ±0,3	88,4% ±0,8
•	2016	91,5% ±0,6	93,6% ±0,5	85,5% ±0,5

Tableau 48: Taux d'occupation des places d'ACT

5. Pathologies chroniques des candidats à l'admission en ACT et des résidents présents en ACT

Le Décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique, article 1^{er} stipule que :

« Les appartements de coordination thérapeutique prévus au 9° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ... hébergent ... des personnes ... nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements ...»

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT) qui mentionne dans son préambule « *les pathologies chroniques sévères* », précise également dans son article I :

« Les appartements de coordination thérapeutique sont des structures qui hébergent ... des personnes ... nécessitant des soins et un suivi médical. »

5.1. Répartition des pathologies principales : comparaison candidats – résidents présents

Le VIH reste la principale pathologie pour laquelle une demande en ACT est effectuée et pour laquelle les résidents sont effectivement présents en ACT (Tableau 49) que ce soit en région en IDF ou en Outre-mer. Cependant en 2016, en région, le VIH concernait seulement 1 candidature sur 5 environ et moins de 1 candidature sur 2 en IDF.

La proportion des candidatures concernant les hépatites B ou C diminuent également en région tandis que le nombre de candidatures concernant un cancer augmente (Figure 15).

Le VIH reste également très largement majoritaire parmi les résidents présents en IDF et en Outre-Mer (plus d'1 personne sur 2)/ En région, le VIH reste la pathologie majoritaire mais ne concerne plus qu'1 résident sur 4.

		Rég	ions	II)F	Outre	e-mer
		Candidats	Résidents présents	Candidats	Résidents présents	Candidats	Résidents présents
47	2015	23,9%±1,9	29,9%±2,8	44,1%±1,4	54,2%±4,2	52,4%±8,2	67,4%±7,2
VIH ⁴⁷	2016	21,4%±1,6	26,0%±2,3	40,4%±1,2	56,5%±3,9	29,7% ±10,4	48,8% ±10,6
VHC ⁴⁸	2015	$9,1\%\pm1,3$	10,9%±1,9	$3,7\% \pm 0,5$	$5,1\%\pm1,9$	0,7%	1,4%
VHC	2016	8,0%±1,0	8,3%±1,4	2,9%±0,4	4,4%±1,6	2,7%	2,3%
VHB ⁴⁹	2015	3,8%±0,8	$0,9\% \pm 0,6$	$1,6\% \pm 0,4$	1,5%±1,0	2,1%	2,1%
VIID	2016	$2,6\% \pm 0,6$	$1,2\% \pm 0,6$	$2,0\%\pm0,3$	$1,1\%\pm0,8$	4,1%	-
Company	2015	15,5%±1,6	17,1%±2,3	21,3%±1,1	13,2%±3,7	$7,0\% \pm 4,2$	5,6%±3,7
Cancers	2016	17,9%±1,5	17,6%±2,0	20,4%±1,0	12,6%±2,6	8,1%±6,2	4,7%
District	2015	5,2%±1,0	5,2%±1,3	5,3%±0,6	$4,0\%\pm1,7$	7,0%±4,2	2,8%
Diabète	2016	6,1%±0,9	6,6%±1,3	$4,7\% \pm 0,5$	2,9%±1,3	5,4%	3,5%
Maladies cardio-	2015	4,1%±0,9	3,1%±1,0	$2,3\% \pm 0,4$	2,4%±1,3	4,9%±3,5	1,4%
vasculaires	2016	$3,8\% \pm 0,7$	$5,2\%\pm1,2$	$3,1\% \pm 0,4$	$1,8\%\pm1,0$	1,4%	1,2%
Insuffisance	2015	4,6%±0,9	4,2%±1,2	6,6%±0,7	5,6%±3,7	5,6%±3,8	5,6%±3,7
rénale	2016	$3,6\% \pm 0,7$	$4,5\%\pm1,1$	$6,3\% \pm 0,6$	$7,9\%\pm2,1$	2,7%	$8,1\% \pm 5,8$
Pathologies pulmonaires	2015	3,5%±0,8	3,7%±1,1	1,7%±0,4	0,6%	1,4%	1,4%
chroniques	2016	$3,1\% \pm 0,7$	$3,0\% \pm 0,9$	$1,7\% \pm 0,3$	$1,0\% \pm 0.8$	1,4%	1,2%
Maladies	2015	4,1%±0,9	2,8%±1,0	1,9%±0,4	0,4%	$0,7\% \pm 1,4$	-
neurologiques dégénératives	2016	2,2%±0,6	2,4%±0,8	1,2%±0,3	1,6%±1,0	1,4%	1,2%
Maladies	2015	6,0%±1,1	2,8%±1,0	1,0%±0,3	-	7,0%±4,2	2,8%
psychiatriques	2016	6,6%±1,0	3,6%±1,0	1,1%±0,2	0,2%	10,8%±7,1	9,3%±6,1
Troubles	2015	3,6%±0,8	2,7%±1,0	1,7%±0,4	0,9%	1,4%	0,7%
neurocognitifs	2016	2,6%±0,6	2,4%±0,8	$0.8\% \pm 02$	0,5%	1,4%	1,2%
Autres	2015	16,7%±1,7	16,9%±2,3	8,8%±0,8	10,5% ±2,6	9,8%±4,9	9,0%±4,7
pathologies	2016	22,1%±1,6	19,3%±2,0	15,4%±0,9	$9,5\% \pm 2,3$	28,4% ±10,3	18,6%±8,2

Tableau 49 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

⁴⁷ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine ⁴⁸ VHC : Virus de l'Hépatite C ⁴⁹ VHB : Virus de l'Hépatite B

En 2016,

- en région, les 3 pathologies principales les plus fréquentes sont le VIH, les cancers et l'hépatite C pour les résidents présents (52% des résidents présents) et les candidats à l'admission (46% des candidatures);
- en IDF, les 3 pathologies principales les plus fréquentes sont le VIH, les cancers, l'insuffisance rénale pour les résidents présents (77% des résidents présents) et les candidats à l'admission (69% des candidatures);
- en Outre-mer, les 3 pathologies principales les plus fréquentes sont le VIH, les maladies psychiatriques et l'insuffisance rénale pour les résidents présents (66% des résidents présents), et le VIH, les pathologies psychiatriques et les cancers pour les candidats à l'admission (49% des candidatures).

La proportion de résidents présents dans les ACT affectés par le VIH ou une hépatite comme pathologie principale diminue au cours du temps (Figure 15) et suit une évolution semblable à la proportion des candidatures concernant le VIH⁵⁰. La pathologie cancer prend peu à peu plus d'importance (Figure 15).

Par ailleurs, la pathologie « cancer » est sous représentée en IDF pour les résidents présents par rapport aux candidatures alors que le VIH est surreprésenté en IDF et en Outre-Mer.

⁵⁰ Cette diminution de la proportion de résidents présents concernés par le VIH traduit plus une ouverture dans les ACT aux autres pathologies grâce à une création de places, plutôt qu'une diminution du nombre de résidents présents en ACT atteints par le VIH.

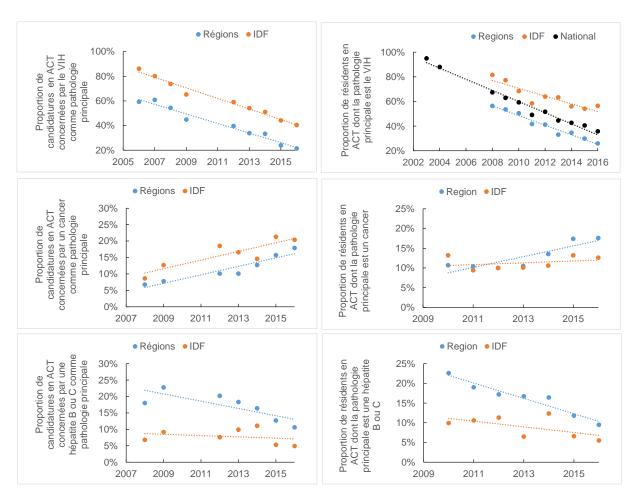


Figure 15 : Evolution de la proportion des résidents et des candidats atteints par le VIH, un cancer, une hépatite B ou C comme pathologie principale

5.2. Genre et pathologies principales des résidents présents en ACT

la proportion hommes/femmes a été recalculée pour chaque pathologie (Tableau 50). Cette répartition est à comparer avec la proportion hommes/femmes pour les résidents présents. Un test statistique a été réalisé en calculant l'IC95 sur la différence entre les proportions observées. Ainsi :

- en région, sont sous-représentées les femmes atteintes par une hépatite B ou C alors que les femmes atteintes par le VIH sont surreprésentées ;
- en IDF, sont sous-représentées les femmes atteintes par un diabète et par une hépatite B ou C alors qu'elles sont surreprésentées pour le VIH.

	Régio	ns	IDI	7	Outre-mer	
_	2015	2016	2015	2016	2015	2016
% de femmes parmi les résidents présents en ACT	33,7% ±2,8	29,6% ±2,4	51,9% ±4,3	50,7% ±3,9	48,7% ±7,9	34,0% ±9,2
% de femmes parmi les résidents atteints par le VIH comme pathologie principale	40,9% ±5,6	41,2% ±5,2	59,5% ±6,0	61,9% ±5,0	52,6% ±9,9	50,0% ±15,1
% de femmes parmi les résidents atteints par une hépatite B ou C comme pathologie principale	19,6% ±7,4	22,0% ±5,1	32,1% ±17,3	34,8% ±8,6	20%	60,0%
% de femmes parmi les résidents atteints par un cancer comme pathologie principale	30,5% ±6,8	33,0% ±5,4	55,6% ±12,3	50,9% ±9,4	62,5%	50,0%
% de femmes parmi les résidents atteints par le diabète comme pathologie principale	44,4% ±13,3	30,6% ±6,1	28,7% ±21,3	36,2% ±12,4	100%	16,7%
% de femmes parmi les résidents atteints par les autres pathologies (hors VIH, VHC, VHB, cancers et diabètes) comme pathologie principale	31,1% ±4,6	25,4% ±3,6	41,1% ±9,3	40,6% ±8,3	36,7% ±17,2	22,2% ±15,7
% de femmes parmi les résidents ayant une ou des comorbidités	28,7% ±3,8	25,7% ±3,4	47,8% ±4,6	47,0% ±6,9	43,5% ±10,5	30,4% ±13,3

Tableau 50 : Proportion de femmes par pathologies principales pour les résidents présents en ACT en 2015

5.3. Comorbidités⁵¹ des résidents présents en ACT

D'après le tableau ci-dessous, plus d'1 résident sur 2 en ACT est atteint d'une ou plusieurs comorbidités chroniques (hors addiction et handicap).

⁵¹ Hors addiction et handicap

	Régions	IDF	Outre-mer
Pourcentage de candidatures	45,8%	47,0%	52,0%
indiquant des comorbidités	±2,0	±1,5	±16,1
Pourcentage de résidents avec une	57,1%	68,9%	54,9%
ou plusieurs comorbidités	±2,9	±5,3	±10,2

Tableau 51 : Taux de comorbidités affectant les résidents présents en ACT

Par ailleurs, les résidents ayant des comorbidités sont surreprésentés par rapport aux candidatures en IDF et dans les régions. Cela semble indiqué que les structures privilégient les dossiers de candidatures complexes au regard des pathologies.

La répartition des comorbidités est présentée dans le tableau suivant. Les troubles psychiatriques (ou psychiques) sont les comorbidités les plus fréquentes parmi les résidents présents en ACT.

	Régio	ns	IDF	7	Outre-r	ner
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Troubles psychiatriques	31,0%	27,6%	17,7%	18,9%	23,1%	37,5%
ou psychiques	± 3,7	±2,5	± 3,4	±3,1	±9,4	±11,9
Maladies cardio-	10,1%	9,3%	15,4%	12,3%	11,5%	9,4%
vasculaires	±2,4	±1,6	±3,2	±2,6	±6,1]	±7,1
Diabètes	9,1%	6,1%	9,4%	6,6%	7,7%	4,7%
Diabetes	±2,3	±1,3	±2,6	±2,0	±5,9	4,770
VHC	8,6%	5,0%	6,1%	7,1%	1,3%	1,6%
	±2,2	±1,2	±2,1	±2,1	1,570	1,070
Troubles neurocognitifs	6,5%	3,1%	7,3%	5,3%	10,3%	3,1%
(séquelle d'AVC ⁵²)	±2,0	±1,0	±2,3	±1,8	±6,7]	3,170
Maladies pulmonaires	5,6%	7,1%	6,5%	12,5%	7,7%	4,7%
chroniques	±1,8	±1,4	±2,2	±2,6	±5,9 4,	4,7%
VHB	3,3%	2,3%	5,0%	6,8%	5,1%	3,7%
VIIB	±1,4	±0,8	±2,0	±2,0	±4,9	3,770
Insuffisance rénale	3,2%	3,0%	6,7%	4,0%	2,6%	1,6%
chronique	±1,4	±0,9	±2,2	±1,6	2,070	1,070
Cancers	3,2%	3,3%	4,8%	5,3%	5,1%	4,0%
Cancers	±1,4	±1,0	±1,4	±1,8	±4,9	4,070
VIH	2,2%	1,6%	5,6%	1,5%	_	1,6%
·	±1,2	±0,7	±2,1	±1,0		1,070
Maladies neurologiques	1,8%	1,7%	1,9%	1,0%	1,3%	1,6%
dégénératives	±1,1	±0,7	±1,1	±0,8	1,5/0	1,070
Autres pathologies	15,4%	29,7%	13,6%	18,6%	24,4%	26,6%
Auties patifologies	±2,9	±2,5	±3,1	±3,1	±9,5]	±10,8

Tableau 52 : Répartition des comorbidités affectant les résidents présents en ACT

La prévalence en ACT des principales pathologies peut être calculée en additionnant la proportion de résidents présents affectés par la pathologie comme pathologie principale et la proportion de résidents présents affectés par la pathologie comme comorbidité (Tableau 53).

⁵² AVC : accident vasculaire cérébral

Le VIH reste la pathologie la plus présente en ACT. Par ailleurs, il est observé une très forte prévalence des maladies psychiatriques (ou psychiques) suivies des cancers et des hépatites⁵³. En IDF, il est également remarqué une forte prévalence des maladies cardio-vasculaires.

		% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
	Régions	26,0%	1,5%	27,5% ±2,9 (1 résident sur 4)
VIH	IDF	56,5%	1,5%	58,0% ±4,9 (plus d'1 résident sur 2)
	Outre-mer	48,8%	1,5%	50,3% ±13,5 (1 résidents sur 2)
Maladies	Régions	3,6%	24,7%	28,3% ±3,2 (1 résident sur 4)
psychiatriques ou psychiques	IDF	0,2%	18,8%	19,0% ±3,4 (1 résident sur 5)
ou psychiques	Outre-mer	9,3%	36,4%	45,7% ±17,7 (1 résident sur 2)
Hánatita D an	Régions	9,5%	6,5%	16,0% ±2,7 (1 résident sur 6)
Hépatite B ou	IDF	5,5%	13,8%	19,3% ±3,4 (1 résident sur 5)
C	Outre-mer	2,3%	4,5%	7,8%
Maladies	Régions	5,2%	8,4%	13,6% ±2,6 (1 résident sur 7)
cardio-	IDF	1,8%	12,2%	14,0% ±3,6 (1 résident sur 7)
vasculaires	Outre-mer	1,2%	9,1%	10,3% ±9,2 (1 résident sur 10)
	Régions	17,6%	2,9%	20,5% ±2,8 (1 résident sur 5)
Cancers	IDF	12,6%	5,3%	17,9% ±4,4 (1 résident sur 6)
	Outre-mer	4,7%	4,5%	9,2%
Insuffisance	Régions	4,5%	2,7%	7,3% ±1,9
rénale	IDF	7,9%	3,9%	11,8% ±3,7 (1 résident sur 9)
253476	Outre-mer	8,1%	1,5%	9,6% ±8,7 (1 résident sur 10)
	Régions	6,6%	5,5%	12,1% ±2,5 (1 résident sur 8)
Diabète	IDF	2,9%	6,6%	9,8% ±3,3 (1 résident sur 10)
	Outre-mer	3,5%	4,5%	8,0%

Tableau 53 : Prévalence totale des pathologies dans les ACT

⁵³ Il est observé parmi les hépatites B ou C, 75% d'hépatites C ⁵⁴ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose qu'il n'y a pas de résidents co-infectés simultanément par l'hépatite B et l'hépatite C, ce qui n'est pas tout à fait exact.

5.4. Prévalence des addictions pour les résidents présents en ACT

La prévalence des addictions pour les résidents présents en ACT et pour les dossiers de candidatures reçus est présentée dans le tableau ci-dessous.

En Outre-Mer, 1 résident sur 4 présente une toxicomanie active et 1 résident sur 5 une dépendance à l'alcool. En région, 1 résident sur 5 présente une toxicomanie active, 1 résident sur 4 une dépendance à l'alcool et 1 résident sur 8 suit un traitement de substitution. La prévalence des addictions est moins élevée en IDF.

	Régio	ns	II)F	Outre	-mer
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
% de candidats présentant une addiction	26,3% ±2,0	28,2% ±1,8	9,8% ±0,8	12,9% ±1,0	39,8% ±9,9	26,7% ±14,2
% de résidents présentant une toxicomanie active	16,4% ±2,3]	21,1% ±2,7	12,0% ±2,8	12,2% ±2,7	13,8% ±5,5	25,8% ±8,9
% de résidents suivant un traitement de substitution	13,1% ±2,1	13,7% ±1,8	7,2% ±2,3	6,9% ±2,1	2,6% ±2,5	3,2%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	24,2% ±2,6	24,7% ±2,3	11,6% ±2,8	13,3% ±2,8	9,9% ±4,7	20,4% ±8,2

Tableau 54 : Prévalence des addictions en ACT,55

5.5. Handicap et autonomie

	Régions	IDF	Outre-mer
% de résident avec un handicap moteur (ou une amputation)	8,4% ±1,6	8,7% ±3,3	7,1% ±5,4
% de résident avec un handicap sensoriel	1,8% ±0,6	3,8% ±2,2	-
% de résidents avec un handicap intellectuel	3,7% ±1,1	0,7%	1,2%

Tableau 55 : Prévalence du handicap « visible » en ACT

⁵⁵ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

	Régions	IDF	Outre-mer
% de résidents non autonomes pour cuisiner ou s'alimenter	6,7% ±1,4	0,3%	5,9%
% de résidents non autonomes pour prendre soin de son hygiène corporelle ou aller aux toilettes	6,7% ±1,4	0,3%	9,4% ±6,2
% de résidents non autonomes pour prendre leurs traitements	18,6% ±2,3	3,8% ±2,2	25,9% ±9,3
% de résidents non autonomes pour se vêtir	3,2% ±1,0	-	1,2%
% de résidents non autonomes pour gérer un budget, des factures	17,6% ±2,2	3,8% ±2,2	11,8% ±6,2
% de résidents non autonomes pour faire leurs courses	9,9% ±1,7	0,3%	22,4% ±8,9

Tableau 56 : Difficultés à l'autonomie des résidents en ACT en raison de leurs pathologies

D'après le tableau ci-dessus, environ un 1 résident sur 6 en région et 1 résident sur 4 ou 5 en Outre-Mer ne sont pas autonomes pour prendre leur traitement ou gérer un budget. Les équipes des ACT doivent, pour préparer la sortie de ces résidents, organiser des solutions pérennes pour palier à ces difficultés. Des partenariats sont parfois mis en place avec par exemple des SIAD (Soins Infirmiers A Domicile) et des services de curatelle.

6. Conclusion

Pour rédiger le bilan national des ACT 2016, la FNH-VIH et autres pathologies a analysé les données issues du rapport d'activité standardisé proposé par la direction générale de la santé en 2013 augmenté de quelques items comme :

- la proportion homme/femmes/enfants dans les dossiers de candidatures ;
- la proportion de résidents présents avec une ou plusieurs comorbidités ;
- des données sur le niveau d'autonomie des personnes à l'entrée en ACT ;
- des données sur les handicaps dont souffrent certains résidents présents ;
- une distinction parmi les sortants a été réalisée pour les exclusions et les ruptures d'accompagnement à l'initiative du résident.

Les principaux résultats de cette analyse sont :

 la confirmation que les taux d'admission en ACT restent faibles. La création de places supplémentaires doit se poursuivre. En effet, l'ordre de grandeur du besoin d'hébergement avec une coordination médicale et psychosociale avait été estimé dans le bilan des ACT 2013 en recoupant différentes enquêtes à environ 10 000 places supplémentaires;

- la mise en évidence que le dispositif remplit sa mission d'accompagner des personnes en (grande) fragilité sociale, la grande majorité des résidents à l'entrée du dispositif ayant un hébergement précaire et étant sans revenu, avec, parfois, une situation administrative difficile;
- la mise en évidence de l'efficacité du dispositif qui permet un retour vers l'autonomie des personnes et l'accès au droit commun. En effet, à la sortie, plus d'1 sortant sur 2 a accès à un hébergement durable. Le taux d'emploi augmente considérablement (notamment en IDF) comme l'accès à l'AAH. La qualité de la protection maladie est globalement améliorée ainsi que les situations administratives ;
- l'estimation de la durée moyenne d'hébergement : 17,8 ±3,9 mois en Outre-mer, 15,8 ±0,6 mois en région et 31,2 ±1,4 mois en IDF ;
- la description des équipes salariales et de l'activité d'accompagnements ;
- l'importance du nombre d'accompagnants accueillis dans les ACT alors que les structures ne sont pas financées pour cela (tout comme les services de suivi des sortants);
- le calcul de la prévalence des pathologies chroniques en ACT. Le VIH reste la maladie la plus présente dans les ACT avec une ouverture forte aux autres pathologies notamment en région. Une forte prévalence des hépatites B ou C et des cancers est constatée ainsi qu'un taux important de comorbidités. La forte prévalence des maladies psychiatriques (ou psychiques) comme comorbidités ainsi que des addictions complique l'accompagnement des résidents ;
- le constat que les personnes atteintes par un cancer auraient eu moins de chance d'intégrer le dispositif en IDF d'où la nécessité de créer des places « cancers » ;
- la confirmation que les femmes sont sous-représentées en région ;
- l'effectivité de l'hébergement de personnes sous-main de justice (mais peu de suspensions de peine en raison de l'état de santé sont observées).

Annexe : Bilans régionaux des ACT
Pour ces bilans régionaux, il ne peut être fait une analyse comparative entre les distribution des résidents présents et des résidents sortants, les effectifs étant trop faibles.

A1. Auvergne-Rhône-Alpes

9 structures sur 13 (69%) ont retourné l'enquête. Cela représente 82% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	9
Nombre de places installées	152
Nombre moyen de places par structures	16,9
Nombre de candidatures	461
Nombre de résidents présent dans l'année	205
Nombre d'admissions	65
Nombre de sorties	63

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	87%
% de places en semi-collectif	7%
% de places en collectif	5%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	67%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	78%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	61%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	34%
3 à 6 mois	49%
6 à 12 mois	14%
> 1 an	3%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	461
Nombre de candidatures moyen par structures	51
Admissions	65
% de candidatures ayant entrainées une admission	14%
en ACT	(1 admission pour 7,3 candidatures)
Candidatures refusées	398
% de candidatures refusées	86%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	40%
candidatures	4070

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponible	29%
------------------------------	-----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	4%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	6%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	14%
Coordination médicale déjà en place ou la personne possède déjà un logement autonome	6%
Hors critères sociaux	16%
Total	46%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant)	6%
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	7%
suite, dossier incomplet	7 %0
Total	13%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	0,5%
Hors critère d'âge	1,5%
Autre solution trouvée	-
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un	2%
autre département	270
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La maitrise de langue française n'est pas	1%
suffisante	1 70
Non prioritaire	-
Autre	7%
Total	13%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁵⁶ , service de médecine, HAD ⁵⁷ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	43%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	17%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	12%
Services sociaux municipaux ou départementaux	5%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants	3%
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	1%
Associations internes	12%
Initiative de la personne, des proches ou du	
médecin traitant	-
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	6%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	56%	57%
Femmes	42%	41%
Transgenres	-	0,2%
Mineurs	2%	2%

Tableau 12: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

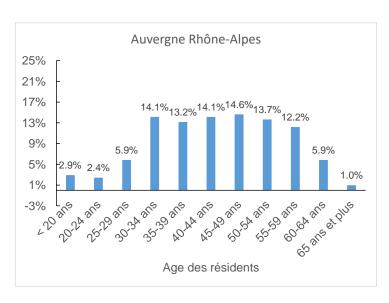


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

 $^{^{56}}$ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 57 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	90%
Originaire de la région de l'ACT (hors	4%
département)	4%
Originaire d'une autre région	4%
Sans domiciliation	2%

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	50%
Suspension de peine pour raison médicale	25%
Sortie de prison (libération)	25%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	7%
Hébergement provisoire	64%
Sans Hébergement	29%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

	Hébergement propre - bail direct	60%
Solutions	Hébergement propre - bail glissant	
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	-
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	2%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	4%
d'hébergement provisoires	Etablissement pénitentiaire	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ⁵⁸ , appartement-relais)	5%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	9%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ⁵⁹ , CADA, changement de région, autre	-
	Sans solution d'hébergement	5%
	Ne sais pas/ non renseigné	14%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

⁵⁸ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence⁵⁹ OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	23%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	5%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	370
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	2%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	38%	45%
CNI ou passeport C.E. ⁶⁰	5%	11%
Carte de résident	4%	11%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	2%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »	2%	3%
(hors santé)	270	570
Titre de séjour au titre de l'état de santé	15%	17%
Demande d'asile en cours ou réfugié	4%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	6%	3%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	11%	8%
Sans titre de séjour	11%	1%
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	23%	34%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	56%	63%
Aide médicale d'état (AME)	18%	3%
Aucune protection maladie	1%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	57%	60%
Mutuelle	21%	35%
Sans complémentaire	23%	5%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	84%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

⁶⁰ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	2%	3%
Emploi à temps partiel	4%	14%
En formation	4%	2%
Etudiant, enfant scolarisé	2%	-
Demandeur d'emploi	10%	21%
Retraite ou pré-retraite	2%	5%
Invalidité	4%	2%
Sans activité professionnelle	47%	48%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	23%	6%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	6%	13%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁶¹ , indemnités journalières)	12%	11%
RSA ⁶² ou ASS ⁶³	14%	11%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	25%	52%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ⁶⁴	6%	2%
Autres	-	-
Sans revenu	38%	11%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	10%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

 ⁶¹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage
 ⁶² RSA : Revenu de Solidarité Active
 ⁶³ ASS : Allocation Spécifique de Solidarité
 ⁶⁴ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	100%
accompagnants	10070
Nombre total d'accompagnants	58
% d'accompagnants mineurs	59%
% de résidents présents admis avec un ou des	19%
accompagnants	1970
% de candidatures avec accompagnants	13%

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	14%
6-12 mois	19%
12-24 mois	29%
> 2 ans	38%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	22%
6-12 mois	20%
12-24 mois	33%
> 2 ans	24%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	/ L mois
Taux d'occupation	90%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ⁶⁵	32%	47%
VHC ⁶⁶	10%	7%
VHB ⁶⁷	2%	1%
Cancers	15%	10%
Diabète	6%	4%
Maladies cardio-vasculaires	3%	3%
Insuffisance rénale	2%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	1%	1%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	3%
Maladies psychiatriques	5%	1%
Troubles neurocognitifs	3%	1%
Autres	18%	15%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

⁶⁵ VIH: Virus de l'Immunodéficience Humaine 66 VHC: Virus de l'Hépatite C 67 VHB: Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	35%
comorbidités	33%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	65%
comorbidités	03%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	47%	1%	48%
Maladies psychiatriques ou psychiques	1%	6%	7%
Hépatite B ou C ⁶⁸	8%	8%	16%
Maladies cardio-vasculaires	3%	7%	10%
Cancers	10%	5%	15%
Diabète	4%	3%	7%
Insuffisance rénale	6%	2%	8%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	2%	4%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	16%
% de résidents présentant une toxicomanie active	10%
% de résidents suivant un traitement de substitution	10%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	14%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT⁶⁹

 $^{^{68}}$ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

69 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	7%
Handicap sensoriel	2%
Handicap intellectuel	-
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	2%
Non autonome hygiène corporelle, WC	1%
Non autonome pour prendre ses traitements	2%
Non autonome pour se vêtir	-
Non autonome pour gérer son budget	-
Non autonome pour faire ses courses	-

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A2. Bourgogne-Franche-Comté

 $3~\rm structures~sur~6~(50\%)$ ont retourné l'enquête. Ce la représente 57% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	3
Nombre de places installées	21
Nombre moyen de places par structures	7
Nombre de candidatures	57
Nombre de résidents présent dans l'année	28
Nombre d'admissions	18
Nombre de sorties	16

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	62%
% de places en semi-collectif	9%
% de places en collectif	29%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	67%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	69%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	78%
3 à 6 mois	-
6 à 12 mois	-
> 1 an	22%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	57
Nombre de candidatures moyen par structures	19
Admissions	18
% de candidatures ayant entrainées une admission	32%
en ACT	(1 admission pour 3,2 candidatures)
Candidatures refusées	39
% de candidatures refusées	68%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	40%
candidatures	4070

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

|--|

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	10%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	3%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	3%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	3%
Hors critères sociaux	-
Total	19%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	10%
suite, dossier incomplet	1070
Total	10%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	28%
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	-
Décès	10%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	5%
autre département	370
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	8%
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	10%
Total	61%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus » 70

⁷⁰ Données obtenues pour 86% des refus de candidatures

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁷¹ , service de médecine, HAD ⁷² , clinique privée, réseau ville-hôpital)	55%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	22%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	6%
Services sociaux municipaux ou départementaux	-
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants	-
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	6%
Associations internes	6%
Initiative de la personne, des proches ou du	
médecin traitant	-
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	6%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	71%	70%
Femmes	29%	30%
Transgenres	-	-
Mineurs	-	-

Tableau 12: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

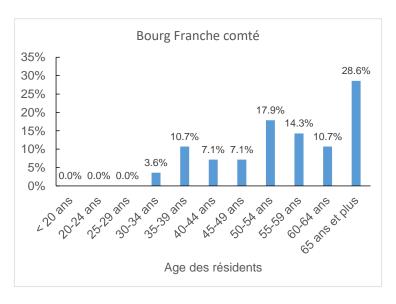


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

 $^{^{71}}$ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 72 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	82%
Originaire de la région de l'ACT (hors	18%
département)	1070
Originaire d'une autre région	-
Sans domiciliation	-

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	0%
-------------------------------------	----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	54%
Hébergement provisoire	36%
Sans Hébergement	11%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.1	Hébergement propre - bail direct	31%
Solutions	Hébergement propre - bail glissant	
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	8%
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	31%
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	8%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	23%
d'hébergement provisoires	Etablissement pénitentiaire	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ⁷³ , appartement-relais)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	-
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ⁷⁴ , CADA, changement de région, autre	-
	Sans solution d'hébergement	-
	Ne sais pas/ non renseigné	-

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

⁷³ CHU: Centre d'Hébergement d'Urgence 74 OQTF: Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	-
Exclusion pour motifs de violences, usage de	
stupéfiants, non adhésion aux soins)	-
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	8%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	86%	94%
CNI ou passeport C.E. ⁷⁵	-	
Carte de résident	-	6%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »		
(hors santé)	-	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	7%	-
Demande d'asile en cours ou réfugié	4%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	4%	-
Sans titre de séjour	-	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	39%	38%
Affiliation à un autre régime obligatoire	36%	50%
Couverture maladie universelle (CMU)	25%	12%
Aide médicale d'état (AME)	-	-
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	25%	19%
Mutuelle	71%	81%
Sans complémentaire	4%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	79%	63%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

⁷⁵ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	4%	-
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé	-	-
Demandeur d'emploi	7%	-
Retraite ou pré-retraite	32%	44%
Invalidité	7%	6%
Sans activité professionnelle	32%	25%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	18%	25%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	4%	-
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁷⁶ , indemnités journalières)	57%	75%
RSA ⁷⁷ ou ASS ⁷⁸	11%	-
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	21%	25%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ⁷⁹	4%	-
Autres	-	-
Sans revenu	4%	-

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	1 1 %
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	19%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage
 RSA : Revenu de Solidarité Active
 ASS : Allocation Spécifique de Solidarité
 ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	33%
accompagnants	5570
Nombre total d'accompagnants	3
% d'accompagnants mineurs	33%
% de résidents présents admis avec un ou des	8%
accompagnants	870
% de candidatures avec accompagnants	2%

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	38%
6-12 mois	32%
12-24 mois	12%
> 2 ans	19%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	12%
6-12 mois	56%
12-24 mois	19%
> 2 ans	12%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	Mandile de données
Taux d'occupation	91%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ⁸⁰	14%	14%
VHC ⁸¹	4%	-
VHB ⁸²	1%	-
Cancers	17%	21%
Diabète	3%	-
Maladies cardio-vasculaires	4%	11%
Insuffisance rénale	5%	18%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	-	11%
Maladies psychiatriques	7%	-
Troubles neurocognitifs	16%	7%
Autres	33%	14%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

⁸⁰ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
81 VHC : Virus de l'Hépatite C
82 VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	37%
comorbidités	31%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	61%
comorbidités	0170

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	14%	-	14%
Maladies psychiatriques ou psychiques	-	22%	22%
Hépatite B ou C ⁸³	-	4%	4%
Maladies cardio-vasculaires	11%	11%	21%
Cancers	21%	-	21%
Diabète	-	7%	7%
Insuffisance rénale	18%	4%	21%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	18%	22%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	23%
% de résidents présentant une toxicomanie active	4%
% de résidents suivant un traitement de	4%
substitution	470
% de résidents présentant une dépendance à	11%
l'alcool	11%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT⁸⁴

Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

84 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	29%
Handicap sensoriel	7%
Handicap intellectuel	29%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	57%
Non autonome hygiène corporelle, WC	54%
Non autonome pour prendre ses traitements	64%
Non autonome pour se vêtir	54%
Non autonome pour gérer son budget	62%
Non autonome pour faire ses courses	57%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A3. Bretagne

4 structures sur 4 (100%) ont retourné l'enquête. Cela représente 100% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	4
Nombre de places installées	47
Nombre moyen de places par structures	11,8
Nombre de candidatures	137
Nombre de résidents présent dans l'année	62
Nombre d'admissions	37
Nombre de sorties	26

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	81%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	19%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	59%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	46%
3 à 6 mois	45%
6 à 12 mois	9%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	137
Nombre de candidatures moyen par structures	34
Admissions	37
% de candidatures ayant entrainées une admission	27%
en ACT	(1 admission pour 3,7 candidatures)
Candidatures refusées	100
% de candidatures refusées	73%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	85%
candidatures	8370

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	9%
-------------------------------	----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	13%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	13%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	2%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	-
Hors critères sociaux	3%
Total	31%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	3%
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	160/
suite, dossier incomplet	16%
Total	19%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	10%
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	-
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	8%
autre département	870
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre (perspective de sortie difficile)	20%
Total	40%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁸⁵ , service de médecine, HAD ⁸⁶ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	30%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	19%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	13%
Services sociaux municipaux ou départementaux	13%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de justice ou sortie de prison) et associations sortants de prison accueillent	13%
Associations d'aide aux malades	-
Associations internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	3%
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	8%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	68%	66%
Femmes	27%	28%
Transgenres	-	-
Mineurs	5%	6%

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

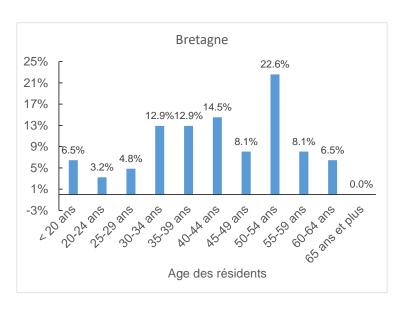


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

 $^{^{85}}$ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 86 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	89%	
Originaire de la région de l'ACT (hors	7%	
département)		
Originaire d'une autre région	6%	
Sans domiciliation	-	

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	10%
-------------------------------------	-----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	50%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	50%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	13%
Hébergement provisoire	68%
Sans Hébergement	19%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

	Hébergement propre - bail direct	59%	
Solutions		3970	
d'hébergement durables	Hébergement propre - bail glissant		
	Etablissement médico-social - handicap	-	
daraores	Etablissement médico-social – personnes âgées	-	
	Autre ACT	-	
	Etablissement médico-social - addictologie	-	
	Hôpital psychiatrique	4%	
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	5%	
d'hébergement provisoires	Etablissement pénitentiaire	-	
	Dispositif social d'hébergement (CHRS,	40/	
	CHU ⁸⁷ , appartement-relais)	4%	
	Hébergement provisoire ou précaire	100/	
	(chez des proches, hôtel, urgence)	18%	
	Retour dans la famille, retour dans l'ancien		
Autres	hébergement, retour dans le pays d'origine,		
	OQTF ⁸⁸ , CADA, changement de région,	-	
	autre		
	Sans solution d'hébergement	-	
	Ne sais pas/ non renseigné	9%	

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

⁸⁷ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence⁸⁸ OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	23%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	9%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	970
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	9%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	57%	62%
CNI ou passeport C.E. ⁸⁹	-	-
Carte de résident	-	4%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »		
(hors santé)	-	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	6%	23%
Demande d'asile en cours ou réfugié	15%	4%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	5%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt	8%	
ou rendez-vous à la préfecture	0%	-
Sans titre de séjour	10%	4%
Autres / Non renseigné	-	4%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	18%	44%
Affiliation à un autre régime obligatoire	5%	12%
Couverture maladie universelle (CMU)	57%	44%
Aide médicale d'état (AME)	18%	-
Aucune protection maladie	3%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	55%	40%
Mutuelle	26%	60%
Sans complémentaire	19%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	85%	91%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

|--|

⁸⁹ C.E.: Communauté Européenne

	des résidents présents	des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	3%	16%
En formation	-	4%
Etudiant, enfant scolarisé	2%	4%
Demandeur d'emploi	13%	8%
Retraite ou pré-retraite	2%	4%
Invalidité	14%	12%
Sans activité professionnelle	23%	40%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	44%	12%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	5%	12%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁹⁰ , indemnités journalières)	11%	12%
RSA ⁹¹ ou ASS ⁹²	14%	8%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	23%	56%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ⁹³	10%	4%
Autres	-	4%
Sans revenu	37%	4%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	1/0/2
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	15%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

⁹⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage 91 RSA : Revenu de Solidarité Active 92 ASS : Allocation Spécifique de Solidarité 93 ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	50%
accompagnants	3070
Nombre total d'accompagnants	15
% d'accompagnants mineurs	33%
% de résidents présents admis avec un ou des	18%
accompagnants	1870
% de candidatures avec accompagnants	25%

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	27%
6-12 mois	23%
12-24 mois	35%
> 2 ans	15%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	38%
6-12 mois	46%
12-24 mois	19%
> 2 ans	-

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	IX 3 mote
Taux d'occupation	Manque de données

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

_	Candidats	Résidents présents
VIH ⁹⁴	7%	8%
VHC ⁹⁵	7%	6%
VHB ⁹⁶	2%	-
Cancers	16%	25%
Diabète	4%	5%
Maladies cardio-vasculaires	4%	2%
Insuffisance rénale	4%	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	-	-
Maladies neurologiques dégénératives	2%	2%
Maladies psychiatriques	7%	2%
Troubles neurocognitifs	1%	2%
Autres	46%	46%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

 ⁹⁴ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
 95 VHC : Virus de l'Hépatite C

⁹⁶ VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	41%
comorbidités	41 %
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	48%
comorbidités	40%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	8%	2%	10%
Maladies psychiatriques ou psychiques	2%	30%	32%
Hépatite B ou C ⁹⁷	6%	5%	11%
Maladies cardio-vasculaires	2%	3%	5%
Cancers	25%	2%	27%
Diabète	5%	3%	8%
Insuffisance rénale	3%	5%	8%
Pathologies pulmonaires chroniques	-	5%	5%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	37%
% de résidents présentant une toxicomanie active	21%
% de résidents suivant un traitement de substitution	8%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	26%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT⁹⁸

⁹⁷ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.
⁹⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	14%
Handicap sensoriel	5%
Handicap intellectuel	5%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	7%
Non autonome hygiène corporelle, WC	8%
Non autonome pour prendre ses traitements	10%
Non autonome pour se vêtir	7%
Non autonome pour gérer son budget	8%
Non autonome pour faire ses courses	16%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

en ACT⁹⁹

⁹⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

A4. Centre-Val de Loire

3 structures sur 4 (75%) ont retourné l'enquête. Cela représente 83% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	3
Nombre de places installées	45
Nombre moyen de places par structures	15
Nombre de candidatures	141
Nombre de résidents présent dans l'année	66
Nombre d'admissions	29
Nombre de sorties	30

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	62%
% de places en semi-collectif	29%
% de places en collectif	9%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	39%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	55%
3 à 6 mois	27%
6 à 12 mois	18%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	141
Nombre de candidatures moyen par structures	47
Admissions	29
% de candidatures ayant entrainées une admission	21%
en ACT	(1 admission pour 4,9 candidatures)
Candidatures refusées	112
% de candidatures refusées	79%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	36%
candidatures	3070

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	38%
-------------------------------	-----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	3%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	12%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	3%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	11%
Hors critères sociaux	9%
Total	38%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant)	11%
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée suite, dossier incomplet	11%
Total	22%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	-
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	-
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	
autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	-
Total	2%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus » 100

¹⁰⁰ Données obtenues pour 86% des refus de candidatures

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁰¹ , service de médecine, HAD ¹⁰² , clinique privée, réseau ville-hôpital)	25%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	25%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	11%
Services sociaux municipaux ou départementaux	4%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de justice ou sortie de prison) et associations sortants de prison accueillent	25%
Associations d'aide aux malades	4%
Associations internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	8%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	76%	71%
Femmes	18%	26%
Transgenres	-	-
Mineurs	6%	3%

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

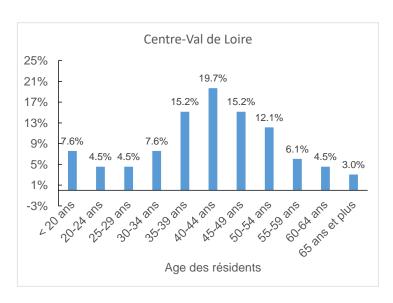


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

The image of the second of the image of the second of the image of the

Originaire du département de l'ACT	70%
Originaire de la région de l'ACT (hors	4%
département)	4%
Originaire d'une autre région	21%
Sans domiciliation	4%

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	14%
-------------------------------------	-----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	11%
Suspension de peine pour raison médicale	11%
Sortie de prison (libération)	78%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	3%
Hébergement provisoire	74%
Sans Hébergement	23%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.	Hébergement propre - bail direct	61%
Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail glissant	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	4%
	Hôpital psychiatrique	4%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	-
d'hébergement provisoires	Etablissement pénitentiaire	7%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁰³ , appartement-relais)	4%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	21%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹⁰⁴ , CADA, changement de région, autre	-
	Sans solution d'hébergement	-
	Ne sais pas/ non renseigné	-

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

o CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion pour motifs de violences, usage de stupéfiants, non adhésion aux soins)	/ 1 0/2
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	36%	33%
CNI ou passeport C.E. 105	-	-
Carte de résident	14%	23%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	14%	3%
Titre de séjour « vie privée et familiale »		
(hors santé)	-	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	3%	17%
Demande d'asile en cours ou réfugié	2%	3%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	9%	3%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	9%	13%
Sans titre de séjour	11%	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	3%	3%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	11%	20%
Affiliation à un autre régime obligatoire	11%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	50%	80%
Aide médicale d'état (AME)	18%	-
Aucune protection maladie	11%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	59%	87%
Mutuelle	17%	9%
Sans complémentaire	24%	4%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	54%	74%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

¹⁰⁵ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	17%
Emploi à temps partiel	3%	10%
En formation	-	7%
Etudiant, enfant scolarisé	6%	3%
Demandeur d'emploi	4%	7%
Retraite ou pré-retraite	8%	3%
Invalidité	3%	7%
Sans activité professionnelle	45%	33%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	30%	13%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	3%	23%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁰⁶ , indemnités journalières)	17%	7%
RSA ¹⁰⁷ ou ASS ¹⁰⁸	11%	20%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	9%	30%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA^{109}	9%	-
Autres	0,5%	1%
Sans revenu	51%	20%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	7%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage RSA : Revenu de Solidarité Active ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	67%	
accompagnants	0770	
Nombre total d'accompagnants	20	
% d'accompagnants mineurs	65%	
% de résidents présents admis avec un ou des	14%	
accompagnants	1470	
% de candidatures avec accompagnants	15%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	27%
6-12 mois	10%
12-24 mois	10%
> 2 ans	43%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	21%
6-12 mois	26%
12-24 mois	30%
> 2 ans	23%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	19 x mote
Taux d'occupation	84%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ¹¹⁰	21%	27%
VHC ¹¹¹	9%	11%
VHB ¹¹²	4%	1%
Cancers	17%	14%
Diabète	6%	9%
Maladies cardio-vasculaires	3%	5%
Insuffisance rénale	6%	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	9%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	3%
Maladies psychiatriques	4%	-
Troubles neurocognitifs	-	3%
Autres	25%	14%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

VIH: Virus de l'Immunodéficience Humaine
VHC: Virus de l'Hépatite C
VHB: Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	48%
comorbidités	4070
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	56%
comorbidités	30%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	27%	2%	29%
Maladies psychiatriques ou psychiques	-	24%	24%
Hépatite B ou C ¹¹³	12%	6%	18%
Maladies cardio-vasculaires	5%	6%	11%
Cancers	14%	1%	15%
Diabète	9%	9%	18%
Insuffisance rénale	4%	-	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	9%	12%	21%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	26%
% de résidents présentant une toxicomanie active	21%
% de résidents suivant un traitement de substitution	9%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	12%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT¹¹⁴

¹¹³ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

114 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	4%
Handicap sensoriel	-
Handicap intellectuel	6%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	2%
Non autonome hygiène corporelle, WC	2%
Non autonome pour prendre ses traitements	25%
Non autonome pour se vêtir	-
Non autonome pour gérer son budget	21%
Non autonome pour faire ses courses	2%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A5. Grand Est

6 structures sur 9 (67%) ont retourné l'enquête. Cela représente 85% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	6
Nombre de places installées	87
Nombre moyen de places par structures	14,5
Nombre de candidatures	147
Nombre de résidents présent dans l'année	118
Nombre d'admissions	41
Nombre de sorties	39

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	93%
% de places en semi-collectif	7%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	50%
% de structures ayant effectivement continué à	
accompagner au moins un résident après sa sortie	67%
dans l'année	
% de résidents sortis du dispositif ACT dans	57%
l'année ayant été suivi après sa sortie	3170

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	58%
3 à 6 mois	32%
6 à 12 mois	10%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	147
Nombre de candidatures moyen par structures	25
Admissions	41
% de candidatures ayant entrainées une admission	28%
en ACT	(1 admission pour 3,6 candidatures)
Candidatures refusées	106
% de candidatures refusées	72%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	69%
candidatures	0770

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	12%
-------------------------------	-----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	22%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	10%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	3%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	1%
Hors critères sociaux	8%
Total	43%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	4%
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	31%
suite, dossier incomplet	31%
Total	35%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	-
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	-
Décès	3%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	
autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	6%
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	-
Total	9%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹¹⁵ , service de médecine, HAD ¹¹⁶ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	37%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	23%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	9%
Services sociaux municipaux ou départementaux	3%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants	17%
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	-
Associations internes	6%
Initiative de la personne, des proches ou du	
médecin traitant	
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	6%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	73%	81%
Femmes	23%	17%
Transgenres	1%	-
Mineurs	4%	1%

Tableau 12: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

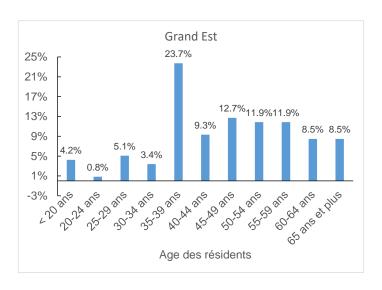


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹¹⁵ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 116 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	93%
Originaire de la région de l'ACT (hors	4%
département)	4%
Originaire d'une autre région	3%
Sans domiciliation	-

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	11%
-------------------------------------	-----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	61%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	39%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	7%
Hébergement provisoire	86%
Sans Hébergement	6%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

	****	7 004
Solutions	Hébergement propre - bail direct	50%
Solutions d'hébergement	Hébergement propre - bail glissant	
durables	Etablissement médico-social - handicap	-
darables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	3%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	10%
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	7%
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹¹⁷ , appartement-relais)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	27%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹¹⁸ , CADA, changement de région, autre	
	Sans solution d'hébergement	-
	Ne sais pas/ non renseigné	1%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Till CHU: Centre d'Hébergement d'Urgence 118 OQTF: Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	7%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	7 %
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	-

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	75%	91%
CNI ou passeport C.E. 119	7%	3%
Carte de résident	1%	-
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	1%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »	2%	
(hors santé)	270	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	3%
Demande d'asile en cours ou réfugié	4%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	1%	3%
Récépissé de demande, preuve de dépôt	4%	_
ou rendez-vous à la préfecture	1 70	
Sans titre de séjour	-	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	45%	42%
Affiliation à un autre régime obligatoire	11%	6%
Couverture maladie universelle (CMU)	43%	49%
Aide médicale d'état (AME)	1%	3%
Aucune protection maladie	1%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	67%	70%
Mutuelle	20%	27%
Sans complémentaire	13%	3%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	63%	72%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

¹¹⁹ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	-
Emploi à temps partiel	2%	3%
En formation	1%	3%
Etudiant, enfant scolarisé	1%	-
Demandeur d'emploi	7%	-
Retraite ou pré-retraite	9%	11%
Invalidité	10%	9%
Sans activité professionnelle	56%	66%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	10%	6%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	4%	9%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹²⁰ , indemnités journalières)	22%	18%
RSA ¹²¹ ou ASS ¹²²	34%	42%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	24%	27%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	2%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA^{123}	1%	-
Autres	-	-
Sans revenu	10%	3%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	/ %
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	6%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage
RSA : Revenu de Solidarité Active
ASS : Allocation Spécifique de Solidarité
ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	17%	
accompagnants	1 / /0	
Nombre total d'accompagnants	9	
% d'accompagnants mineurs	20%	
% de résidents présents admis avec un ou des	5%	
accompagnants	370	
% de candidatures avec accompagnants	15%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	15%
6-12 mois	31%
12-24 mois	33%
> 2 ans	21%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	17%
6-12 mois	31%
12-24 mois	34%
> 2 ans	18%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	15.5 mois
Taux d'occupation	97%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ¹²⁴	13%	14%
VHC ¹²⁵	8%	14%
VHB ¹²⁶	1%	2%
Cancers	18%	17%
Diabète	7%	7%
Maladies cardio-vasculaires	2%	9%
Insuffisance rénale	3%	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	1%	1%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	2%
Maladies psychiatriques	12%	2%
Troubles neurocognitifs	3%	1%
Autres	25%	26%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

¹²⁴ VIH: Virus de l'Immunodéficience Humaine 125 VHC: Virus de l'Hépatite C 126 VHB: Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	86%
comorbidités	80%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	78%
comorbidités	/ 8 70

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	14%	1%	15%
Maladies psychiatriques ou psychiques	2%	38%	40%
Hépatite B ou C ¹²⁷	16%	11%	27%
Maladies cardio-vasculaires	9%	14%	23%
Cancers	17%	2%	19%
Diabète	7%	6%	13%
Insuffisance rénale	3%	4%	7%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	7%	9%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	32%
% de résidents présentant une toxicomanie active	33%
% de résidents suivant un traitement de substitution	16%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	49%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT¹²⁸

Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	17%
Handicap sensoriel	3%
Handicap intellectuel	9%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	11%
Non autonome hygiène corporelle, WC	10%
Non autonome pour prendre ses traitements	30%
Non autonome pour se vêtir	6%
Non autonome pour gérer son budget	22%
Non autonome pour faire ses courses	11%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A6. Hauts-de-France

6 structures sur 7 (86%) ont retourné l'enquête. Cela représente 90% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	6
Nombre de places installées	68
Nombre moyen de places par structures	11,3
Nombre de candidatures	273
Nombre de résidents présent dans l'année	100
Nombre d'admissions	54
Nombre de sorties	49

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	100%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	50%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	54%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	57%
3 à 6 mois	33%
6 à 12 mois	5%
> 1 an	5%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	273
Nombre de candidatures moyen par structures	46
Admissions	54
% de candidatures ayant entrainées une admission	19,8%
en ACT	(1 admission pour 5,1 candidatures)
Candidatures refusées	219
% de candidatures refusées	80,2%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	52%
candidatures	3270

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles 5270	Absence de places disponibles	32%
------------------------------------	-------------------------------	-----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	11%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	7%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	12%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	0,5%
Hors critères sociaux	-
Total	30,5%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	11%
suite, dossier incomplet	1170
Total	15%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	4%
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	-
Décès	4%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	
autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	2%
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	13%
Total	23%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹²⁹ , service de médecine, HAD ¹³⁰ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	30%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	11%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	24%
Services sociaux municipaux ou départementaux	2%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de justice ou sortie de prison) et associations sortants	13%
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	2%
Associations internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	7%
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	11%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	61%	54%
Femmes	38%	46%
Transgenres	-	-
Mineurs	1%	-

Tableau 12: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

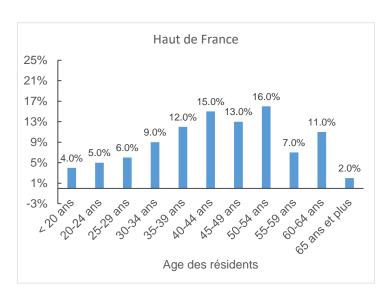


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

ELSA: Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie HAD: Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	59%
Originaire de la région de l'ACT (hors	11%
département)	1170
Originaire d'une autre région	22%
Sans domiciliation	8%

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	17%
-------------------------------------	-----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	31%
Suspension de peine pour raison médicale	6%
Sortie de prison (libération)	63%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	13%
Hébergement provisoire	76%
Sans Hébergement	11%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

	Hébergement propre - bail direct	67%
Solutions	Hebergement propre - ball glissant	
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	-
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	3%
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	-
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹³¹ , appartement-relais)	8%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	10%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹³² , CADA, changement de région, autre	
	Sans solution d'hébergement	-
	Ne sais pas/ non renseigné	13%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

¹³¹ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence 132 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	8%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	30/0
stupéfiants, non adhésion aux soins)	370
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	-

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	57%	57%
CNI ou passeport C.E. 133	4%	4%
Carte de résident	3%	4%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »	1%	
(hors santé)	1 70	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	12%	25%
Demande d'asile en cours ou réfugié	4%	4%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt	6%	2%
ou rendez-vous à la préfecture	070	270
Sans titre de séjour	10%	2%
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	2%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	23%	29%
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Couverture maladie universelle (CMU)	62%	67%
Aide médicale d'état (AME)	8%	4%
Aucune protection maladie	7%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	55%	65%
Mutuelle	23%	33%
Sans complémentaire	22%	2%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	67%	78%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

¹³³ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	2%
Emploi à temps partiel	-	4%
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé	-	-
Demandeur d'emploi	18%	22%
Retraite ou pré-retraite	4%	8%
Invalidité	8%	8%
Sans activité professionnelle	51%	47%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	18%	8%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	1%	6%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹³⁴ , indemnités journalières)	17%	17%
RSA ¹³⁵ ou ASS ¹³⁶	28%	19%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	15%	30%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	1%	6%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹³⁷	1%	2%
Autres	4%	6%
Sans revenu	32%	13%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	10%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	20%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

¹³⁴ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage
135 RSA : Revenu de Solidarité Active
136 ASS : Allocation Spécifique de Solidarité
137 ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	50%	
accompagnants	3070	
Nombre total d'accompagnants	41	
% d'accompagnants mineurs	76%	
% de résidents présents admis avec un ou des	26%	
accompagnants	20%	
% de candidatures avec accompagnants	18%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	35%
6-12 mois	26%
12-24 mois	31%
> 2 ans	8%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	38%
6-12 mois	35%
12-24 mois	21%
> 2 ans	6%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	11.3 mois
Taux d'occupation	86%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

_	Candidats	Résidents présents
VIH ¹³⁸	23%	33%
VHC ¹³⁹	7%	10%
VHB ¹⁴⁰	3%	1%
Cancers	22%	20%
Diabète	10%	12%
Maladies cardio-vasculaires	4%	2%
Insuffisance rénale	4%	2%
Pathologies pulmonaires chroniques	7%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	1%	2%
Maladies psychiatriques	3%	3%
Troubles neurocognitifs	3%	2%
Autres	14%	10%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

¹³⁸ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine 139 VHC : Virus de l'Hépatite C 140 VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	26%
comorbidités	2070
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	67%
comorbidités	07%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	33%	-	33%
Maladies psychiatriques ou psychiques	3%	17%	20%
Hépatite B ou C ¹⁴¹	11%	8%	19%
Maladies cardio-vasculaires	2%	10%	12%
Cancers	20%	3%	23%
Diabète	12%	9%	21%
Insuffisance rénale	2%	4%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	8%	11%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	32%
% de résidents présentant une toxicomanie active	5%
% de résidents suivant un traitement de substitution	13%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	/ %

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT¹⁴²

Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	4%
Handicap sensoriel	-
Handicap intellectuel	-
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	6%
Non autonome hygiène corporelle, WC	6%
Non autonome pour prendre ses traitements	17%
Non autonome pour se vêtir	6%
Non autonome pour gérer son budget	6%
Non autonome pour faire ses courses	17%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A7. Martinique - St Martin

3 structures sur 3 (100%) ont retourné l'enquête. Cela représente 100% des places ACT.

Nombre de structures	3
Nombre de places installées	31
Nombre moyen de places par structures	10,3
Nombre de candidatures	45
Nombre de résidents présent dans l'année	40
Nombre d'admissions	17
Nombre de sorties	12

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	90%
% de places en semi-collectif	10%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie	67%
dans l'année	
% de résidents sortis du dispositif ACT dans	55%
l'année ayant été suivi après sa sortie	5570

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	17%
3 à 6 mois	33%
6 à 12 mois	50%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	47
Nombre de candidatures moyen par structures	16
Admissions	17
% de candidatures ayant entrainées une admission	38%
en ACT	(1 admission pour 2,6 candidatures)
Candidatures refusées	28
% de candidatures refusées	62%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	60%
candidatures	00 70

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles

Manque de données

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus	
importante	
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une	
prise en charge médical)	
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop	
importants	
Coordination médicale déjà en place ou possède	
déjà un logement autonome	
Hors critères sociaux	
Total	Manque de données

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	
suite, dossier incomplet	
Total	Manque de données

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	
Hors critère d'âge	
Autre solution trouvée	
Décès	
Demande émanant d'une autre région ou d'un	
autre département	
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	
Non prioritaire	
Autre	
Total	Manque de données

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁴³ , service de médecine, HAD ¹⁴⁴ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	Manque de données
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	
Services sociaux municipaux ou départementaux SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	
Associations internes Initiative de la personne, des proches ou du	
médecin traitant Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	63%	70%
Femmes	37%	30%
Transgenres	-	-
Mineurs	-	-

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

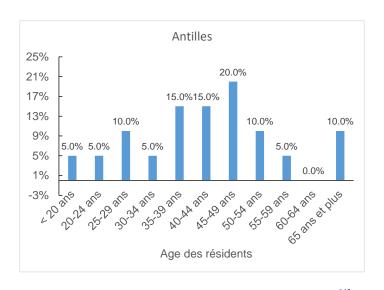


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT^{145}

¹⁴³ ELSA: Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie
144 HAD: Hospitalisation à Domicile
145 Graphique obtenu uniquement pour 50% des résidents présents

Originaire du département de l'ACT	85%
Originaire de la région de l'ACT (hors	6
département)	Ü
Originaire d'une autre région	15%
Sans domiciliation	-

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT¹⁴⁶

% de résidents sous-main de justice	Manque de données
-------------------------------------	-------------------

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	Manque de données
Suspension de peine pour raison médicale	
Sortie de prison (libération)	

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	40%
Hébergement provisoire	40%
Sans Hébergement	20%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents 147

Hébergement propre - bail direct		Manque de données
d'hébergement	Hébergement propre - bail glissant	
durables	Etablissement médico-social - handicap	
	Etablissement médico-social – personnes âgées	
	Autre ACT	
	Etablissement médico-social - addictologie	
	Hôpital psychiatrique Solutions Etablissement de santé (hôpital)	
Solutions		
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁴⁸ , appartement-relais)	
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹⁴⁹ , CADA, changement de région, autre	
	Sans solution d'hébergement	
	Ne sais pas/ non renseigné	

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Données obtenues uniquement pour 50% des résidents présents présents Données obtenues uniquement pour 50% des résidents présents CHU: Centre d'Hébergement d'Urgence

¹⁴⁹ OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	Manque de données
Exclusion pour motifs de violences, usage de	
stupéfiants, non adhésion aux soins)	
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	75%	92%
CNI ou passeport C.E. 150	2,5%	
Carte de résident	2,5%	-
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	2,5%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »	5%	
(hors santé)	3 70	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	5%	8%
Demande d'asile en cours ou réfugié	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt	2,5%	
ou rendez-vous à la préfecture	2,5%	-
Sans titre de séjour	5%	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	5%	8%
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Couverture maladie universelle (CMU)	80%	92%
Aide médicale d'état (AME)	7,5%	-
Aucune protection maladie	7,5%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	63%	75%
Mutuelle	26%	25%
Sans complémentaire	11%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	55%	50%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

¹⁵⁰ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	-	-
En formation	-	8%
Etudiant, enfant scolarisé	-	-
Demandeur d'emploi	20%	50%
Retraite ou pré-retraite	5%	-
Invalidité	10%	17%
Sans activité professionnelle	44%	17%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	21%	8%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	-	8%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁵¹ , indemnités journalières)	12%	17%
RSA ¹⁵² ou ASS ¹⁵³	37%	8%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	20%	67%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	8%	-
Revenus provenant d'un tiers	15%	-
ADA ¹⁵⁴	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	8%	-

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	Mangue de données
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage RSA : Revenu de Solidarité Active ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	67%
accompagnants	0770
Nombre total d'accompagnants	11
% d'accompagnants mineurs	73%
% de résidents présents admis avec un ou des	8%
accompagnants	0 %0
% de candidatures avec accompagnants	2%

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	Manque de données
6-12 mois	-
12-24 mois	-
> 2 ans	-

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	19%
6-12 mois	-
12-24 mois	44%
> 2 ans	37%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée 155

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	Mandue de données
Taux d'occupation	

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ¹⁵⁶	Manque de données	90%
VHC ¹⁵⁷		5%
VHB ¹⁵⁸		-
Cancers		-
Diabète		-
Maladies cardio-vasculaires		-
Insuffisance rénale		-
Pathologies pulmonaires chroniques		-
Maladies neurologiques dégénératives		-
Maladies psychiatriques		-
Troubles neurocognitifs		-
Autres		5%

Tableau 30: Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT¹⁵⁹

Données obtenues uniquement pour 50% des résidents présents VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine VHC : Virus de l'Hépatite C VHB : Virus de l'Hépatite B Données obtenues uniquement pour 50% des résidents présents

% de candidats ayant une ou plusieurs	Manque de données
comorbidités	Manque de données
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	
comorbidités	

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH			
Maladies psychiatriques ou psychiques	Manque de données		
Hépatite B ou C ¹⁶⁰			
Maladies cardio-vasculaires			
Cancers			
Diabète			
Insuffisance rénale			
Pathologies pulmonaires chroniques			

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	Manque de données
% de résidents présentant une toxicomanie active	10%
% de résidents suivant un traitement de	
substitution	-
% de résidents présentant une dépendance à	10%
l'alcool	10%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT^{161,162}

Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

161 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.
162 Données obtenues uniquement pour 50% des résidents présents

Handicap moteur, amputation	Manque de données
Handicap sensoriel	
Handicap intellectuel	
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	
Non autonome hygiène corporelle, WC	
Non autonome pour prendre ses traitements	
Non autonome pour se vêtir	
Non autonome pour gérer son budget	
Non autonome pour faire ses courses	

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A8. Normandie

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête. Cela représente 100% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	6
Nombre de places installées	69
Nombre moyen de places par structures	11,5
Nombre de candidatures	186
Nombre de résidents présent dans l'année	86
Nombre d'admissions	28
Nombre de sorties	31

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	91%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	6%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	83%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	83%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	48%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	43%
3 à 6 mois	29%
6 à 12 mois	29%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	186
Nombre de candidatures moyen par structures	31,0
Admissions	28
% de candidatures ayant entrainées une admission	15%
en ACT	(1 admission pour 6,6 candidatures)
Candidatures refusées	158
% de candidatures refusées	85%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	28%
candidatures	2070

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponib	es 12%

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	8%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	5%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	18%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	3%
Hors critères sociaux	1%
Total	35%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas	
d'accueillir la personne (mobilité réduite,	19%
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	1%
suite, dossier incomplet	1 %0
Total	20%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	-
Hors critère d'âge	16%
Autre solution trouvée	-
Décès	3%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	9%
autre département	970
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	3%
Total	32%
	163

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus » 163

¹⁶³ Données obtenues pour 73,4% des refus de candidatures

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁶⁴ , service de médecine, HAD ¹⁶⁵ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	36%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	21%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	18%
Services sociaux municipaux ou départementaux	-
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	70/
justice ou sortie de prison) et associations sortants de prison accueillent	7%
Associations d'aide aux malades	4%
Associations internes	7%
Initiative de la personne, des proches ou du	4%
médecin traitant	4%
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	4%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	74%	68%
Femmes	24%	31%
Transgenres	-	-
Mineurs	1%	0,5%

Tableau 12: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

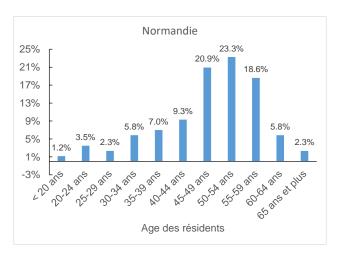


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁶⁴ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 165 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	72%
Originaire de la région de l'ACT (hors	9%
département)	9%
Originaire d'une autre région	14%
Sans domiciliation	5%

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	19%
-------------------------------------	-----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	50,0%
Suspension de peine pour raison médicale	19%
Sortie de prison (libération)	31%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	8%
Hébergement provisoire	79%
Sans Hébergement	13%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.	Hébergement propre - bail direct	59%
Solutions d'hábargamant	Hébergement propre - bail glissant	-
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	3%
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	
	Etablissement médico-social - addictologie	
	Hôpital psychiatrique	3%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	3%
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁶⁶ , appartement-relais)	3%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	21%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹⁶⁷ , CADA, changement de région, autre	3%
	Sans solution d'hébergement	3%
	Ne sais pas/ non renseigné	3%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

¹⁶⁶ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence 167 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	14%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	10%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	1070
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	3%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	64%	87%
CNI ou passeport C.E. 168	3%	-
Carte de résident	3%	6%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »		
(hors santé)	-	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	12%	6%
Demande d'asile en cours ou réfugié	1%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	1%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt	2%	-
ou rendez-vous à la préfecture		
Sans titre de séjour	12%	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	1%	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	30%	70%
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Couverture maladie universelle (CMU)	60%	30%
Aide médicale d'état (AME)	9%	-
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	54%	29%
Mutuelle	33%	55%
Sans complémentaire	12%	16%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	91%	97%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

¹⁶⁸ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	3%
Emploi à temps partiel	2%	3%
En formation	1%	-
Etudiant, enfant scolarisé	-	-
Demandeur d'emploi	19%	17%
Retraite ou pré-retraite	3%	3%
Invalidité	14%	14%
Sans activité professionnelle	49%	38%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	12%	21%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	1%	3%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁶⁹ , indemnités journalières)	21%	19%
RSA ¹⁷⁰ ou ASS ¹⁷¹	15%	16%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	35%	61%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA^{172}	1%	-
Autres	-	-
Sans revenu	27%	-

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	1)0/0
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	6%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage RSA : Revenu de Solidarité Active ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	83%	
accompagnants	63 /0	
Nombre total d'accompagnants	36	
% d'accompagnants mineurs	39%	
% de résidents présents admis avec un ou des	23%	
accompagnants	23 %	
% de candidatures avec accompagnants	10%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	35%
12-24 mois	35%
> 2 ans	16%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	19%
6-12 mois	17%
12-24 mois	41%
> 2 ans	22%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	1 / 3 mois
Taux d'occupation	87,1% ¹⁷³

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ¹⁷⁴	24%	19%
VHC ¹⁷⁵	6%	10%
VHB ¹⁷⁶	7%	-
Cancers	9%	20%
Diabète	6%	7%
Maladies cardio-vasculaires	4%	2%
Insuffisance rénale	3%	1%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	5%
Maladies neurologiques dégénératives	0,5%	3%
Maladies psychiatriques	6%	8%
Troubles neurocognitifs	4%	1%
Autres	27%	23%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

^{173 1} structure a profité des sorties pour faire des travaux dans les logements VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine VHC : Virus de l'Hépatite C

¹⁷⁶ VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	48%
comorbidités	4070
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	33%
comorbidités	33%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	19%	2%	21%
Maladies psychiatriques ou psychiques	8%	8%	16%
Hépatite B ou C ¹⁷⁷	10%	7%	17%
Maladies cardio-vasculaires	2%	5%	7%
Cancers	20%	3%	23%
Diabète	7%	10%	17%
Insuffisance rénale	1%	1%	2%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	7%	12%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	26%
% de résidents présentant une toxicomanie active	20%
% de résidents suivant un traitement de substitution	23%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	23%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT¹⁷⁸

Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

178 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	15%
Handicap sensoriel	1%
Handicap intellectuel	5%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	10%
Non autonome hygiène corporelle, WC	8%
Non autonome pour prendre ses traitements	21%
Non autonome pour se vêtir	2%
Non autonome pour gérer son budget	19%
Non autonome pour faire ses courses	8%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A9. Nouvelle Aquitaine

7 structures sur 12 (58%) ont retourné l'enquête. Cela représente 73% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	7
Nombre de places installées	102
Nombre moyen de places par structures	14,6
Nombre de candidatures	271
Nombre de résidents présent dans l'année	150
Nombre d'admissions	61
Nombre de sorties	52

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	62%
% de places en semi-collectif	25%
% de places en collectif	13%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie	86%
dans l'année	
% de résidents sortis du dispositif ACT dans	57%
l'année ayant été suivi après sa sortie	3 / 70

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	27%
6 à 12 mois	13%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	271
Nombre de candidatures moyen par structures	38,7
Admissions	61
% de candidatures ayant entrainées une admission	23%
en ACT	(1 admission pour 4,4 candidatures)
Candidatures refusées	210
% de candidatures refusées	77%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	47%
candidatures	4770

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	27%
-------------------------------	-----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	16%	
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	22%	
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	3%	
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	/10/0	
Hors critères sociaux	-	
Total	45%	

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	9%
présence d'accompagnant) Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	3%
suite, dossier incomplet Total	12%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	3%	
Hors critère d'âge	-	
Autre solution trouvée	-	
Décès -		
Demande émanant d'une autre région ou d'un	n 2%	
autre département	270	
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	7%	
La maitrise de langue française n'est pas		
suffisante	-	
Non prioritaire	-	
Autre	4%	
Total	16%	

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus » 179

¹⁷⁹ Données obtenues pour 86% des refus de candidatures

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁸⁰ , service de médecine, HAD ¹⁸¹ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	34%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	36%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	6%
Services sociaux municipaux ou départementaux	8%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de justice ou sortie de prison) et associations sortants de prison accueillent	10%
Associations d'aide aux malades	2%
Associations internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	4%
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	-

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	81%	77%
Femmes	19%	23%
Transgenres	-	-
Mineurs	-	-

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

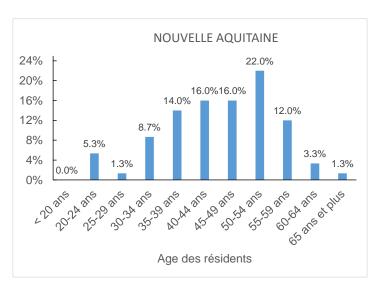


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

ELSA: Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie HAD: Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	84%	
Originaire de la région de l'ACT (hors	e la région de l'ACT (hors	
département)	département) 5%	
Originaire d'une autre région	9%	
Sans domiciliation	1%	

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justic	12%
------------------------------------	-----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	44%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	56%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	10%
Hébergement provisoire	59%
Sans Hébergement	31%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.1	Hébergement propre - bail direct	48%
Solutions	Hebergement propre - pail glissant	
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	2%
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	5%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	5%
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁸² , appartement-relais)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	21%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹⁸³ , CADA, changement de région, autre	
	Sans solution d'hébergement	5%
	Ne sais pas/ non renseigné	5%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

¹⁸³ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence 183 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	21%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	5%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	3%
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	7%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	69%	72%
CNI ou passeport C.E. 184	7%	4%
Carte de résident	2%	4%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »	_	6%
(hors santé)	-	070
Titre de séjour au titre de l'état de santé	13%	10%
Demande d'asile en cours ou réfugié	1%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt	4%	2%
ou rendez-vous à la préfecture	4 70	270
Sans titre de séjour	2%	2%
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	1%	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	36%	48%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	6%
Couverture maladie universelle (CMU)	56%	44%
Aide médicale d'état (AME)	3%	2%
Aucune protection maladie	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	53%	46%
Mutuelle	33%	50%
Sans complémentaire	14%	4%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	80%	88%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

¹⁸⁴ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	5%	6%
Emploi à temps partiel	2%	6%
En formation	1%	2%
Etudiant, enfant scolarisé	-	-
Demandeur d'emploi	10%	16%
Retraite ou pré-retraite	3%	6%
Invalidité	6%	16%
Sans activité professionnelle	61%	37%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	10%	12%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	3%	8%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁸⁵ , indemnités journalières)	16%	16%
RSA ¹⁸⁶ ou ASS ¹⁸⁷	19%	10%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	42%	61%
Formation rémunérée	1%	2%
Autres prestations sociales (allocations familiales)	3%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁸⁸	-	-
Autres	1%	1%
Sans revenu	16%	2%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	100
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	7%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage RSA : Revenu de Solidarité Active RSS : Allocation Spécifique de Solidarité ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	29%
accompagnants	2770
Nombre total d'accompagnants	2
% d'accompagnants mineurs	50%
% de résidents présents admis avec un ou des	1%
accompagnants	1 70
% de candidatures avec accompagnants	3%

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	29%
6-12 mois	17%
12-24 mois	23%
> 2 ans	31%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	27%
6-12 mois	20%
12-24 mois	32%
> 2 ans	21%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	15.5 mois
Taux d'occupation	95%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ¹⁸⁹	14%	18%
VHC ¹⁹⁰	7%	11%
VHB ¹⁹¹	2%	1%
Cancers	14%	15%
Diabète	4%	5%
Maladies cardio-vasculaires	6%	6%
Insuffisance rénale	5%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	1%
Maladies psychiatriques	8%	5%
Troubles neurocognitifs	3%	4%
Autres	32%	26%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

NH: Virus de l'Immunodéficience Humaine
VHC: Virus de l'Hépatite C
VHB: Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	46%
comorbidités	40%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	$98\%^{192}$
comorbidités	96%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	18%	4%	22%
Maladies psychiatriques ou psychiques	5%	47%	52%
Hépatite B ou C ¹⁹³	12%	15%	27%
Maladies cardio-vasculaires	6%	11%	16%
Cancers	15%	3%	18%
Diabète	5%	3%	8%
Insuffisance rénale	5%	4%	9%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	5%	8%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	46%
% de résidents présentant une toxicomanie active	44%
% de résidents suivant un traitement de	25%
substitution	25%
% de résidents présentant une dépendance à	40%
l'alcool	40%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT¹⁹⁴

Données obtenues sur 61% des résidents présents

193 Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

194 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	10%
Handicap sensoriel	1%
Handicap intellectuel	4%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	3%
Non autonome hygiène corporelle, WC	1%
Non autonome pour prendre ses traitements	30%
Non autonome pour se vêtir	-
Non autonome pour gérer son budget	35%
Non autonome pour faire ses courses	25%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A10. Occitanie

8 structures sur 11 (73%) ont retourné l'enquête. Cela représente 81% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	8
Nombre de places installées	154
Nombre moyen de places par structures	19
Nombre de candidatures	521
Nombre de résidents présent dans l'année	244
Nombre d'admissions	112
Nombre de sorties	97

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	59%
% de places en semi-collectif	33%
% de places en collectif	8%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	50%
% de structures ayant effectivement continué à	
accompagner au moins un résident après sa sortie	50%
dans l'année	
% de résidents sortis du dispositif ACT dans	10%
l'année ayant été suivi après sa sortie	10%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	67%
3 à 6 mois	11%
6 à 12 mois	22%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	521
Nombre de candidatures moyen par structures	65
Admissions	112
% de candidatures ayant entrainées une admission	21%
en ACT	(1 admission pour 4,7 candidatures)
Candidatures refusées	409
% de candidatures refusées	79%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	36%
candidatures	30%

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles 35%

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	12%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	32%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	3%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	-
Hors critères sociaux	0,5%
Total	49%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	3%
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	6%
suite, dossier incomplet	
Total	9%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	1%	
Hors critère d'âge	1%	
Autre solution trouvée	-	
Décès	1%	
Demande émanant d'une autre région ou d'un	5%	
autre département	5 70	
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-	
La maitrise de langue française n'est pas		
suffisante	-	
Non prioritaire	-	
Autre	-	
Total	8%	

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus » 195

¹⁹⁵ Données obtenues pour 86% des refus de candidatures

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁹⁶ , service de médecine, HAD ¹⁹⁷ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	33%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	28%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	21%
Services sociaux municipaux ou départementaux	1%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants	3%
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	2%
Associations internes	3%
Initiative de la personne, des proches ou du	
médecin traitant	-
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	7%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	66%	71%
Femmes	34%	29%
Transgenres	-	-
Mineurs	-	-

Tableau 12: Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

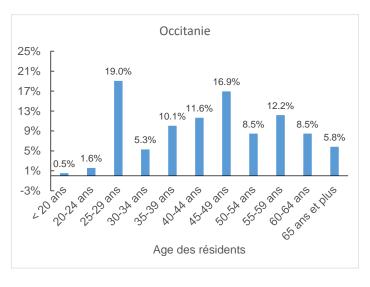


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁹⁶ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 197 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	70%
Originaire de la région de l'ACT (hors	27%
département)	21%
Originaire d'une autre région	3%
Sans domiciliation	-

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justic	4%
------------------------------------	----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	33%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	67%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	8%
Hébergement provisoire	68%
Sans Hébergement	24%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1	Hébergement propre - bail direct	50%
Solutions	Hébergement propre - bail glissant	2%
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	-
duruotes	Etablissement médico-social – personnes âgées	1%
	Autre ACT	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	2%
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	4%
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁹⁸ , appartement-relais)	11%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	14%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ¹⁹⁹ , CADA, changement de région, autre	6%
	Sans solution d'hébergement	2%
	Ne sais pas/ non renseigné	4%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

¹⁹⁸ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence 199 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	18%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	4%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	4%
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	2%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	37%	33%
CNI ou passeport C.E. ²⁰⁰	7%	12%
Carte de résident	0,5%	-
Titre de séjour étudiant	1%	-
Mineur étranger	1%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	4%	7%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	39%
Demande d'asile en cours ou réfugié	2%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	10%	2%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	16%	4%
Sans titre de séjour	10%	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	0,5%	2%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	26%	29%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	1%
Couverture maladie universelle (CMU)	36%	66%
Aide médicale d'état (AME)	30%	4%
Aucune protection maladie	6%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée Situation à la so des résidents présents des résidents so	
CMU-C	47%	64%
Mutuelle	21%	24%
Sans complémentaire	33%	12%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée Situation à la s des résidents présents des résidents s	
Affection longue durée (ALD)	52%	73%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

²⁰⁰ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	2%	2%
En formation	2%	-
Etudiant, enfant scolarisé	1%	2%
Demandeur d'emploi	33%	56%
Retraite ou pré-retraite	6%	7%
Invalidité	7%	3%
Sans activité professionnelle	29%	26%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	18%	5%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	0,5%	11%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁰¹ , indemnités journalières)	18%	16%
RSA ²⁰² ou ASS ²⁰³	10%	11%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	20%	45%
Formation rémunérée	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	3%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA^{204}	3%	1%
Autres	0,5%	1%
Sans revenu	47%	16%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	5%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage RSA : Revenu de Solidarité Active ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	50%	
accompagnants	3070	
Nombre total d'accompagnants	43	
% d'accompagnants mineurs	51%	
% de résidents présents admis avec un ou des	12%	
accompagnants	1270	
% de candidatures avec accompagnants	5%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	22%
6-12 mois	22%
12-24 mois	36%
> 2 ans	20%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	45%
6-12 mois	24%
12-24 mois	22%
> 2 ans	8%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	La a mois
Taux d'occupation	96%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

_	Candidats	Résidents présents
VIH ²⁰⁵	23%	27%
VHC^{206}	11%	7%
VHB^{207}	2%	3%
Cancers	22%	25%
Diabète	7%	8%
Maladies cardio-vasculaires	3%	8%
Insuffisance rénale	4%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	2%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	2%
Maladies psychiatriques	5%	2%
Troubles neurocognitifs	0,5%	2%
Autres	16%	10%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

²⁰⁵ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine 206 VHC : Virus de l'Hépatite C 207 VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	50%
comorbidités	30%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	46%
comorbidités	40%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	27%	2%	29%
Maladies psychiatriques ou psychiques	2%	19%	21%
Hépatite B ou C ²⁰⁸	10%	9%	19%
Maladies cardio-vasculaires	8%	10%	18%
Cancers	25%	2%	27%
Diabète	8%	4%	12%
Insuffisance rénale	5%	3%	8%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	7%	9%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	21%
% de résidents présentant une toxicomanie active	18%
% de résidents suivant un traitement de	8%
substitution	070
% de résidents présentant une dépendance à	23%
l'alcool	25%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT²⁰⁹

 $^{^{208}}$ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

209 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	4%
Handicap sensoriel	1%
Handicap intellectuel	1%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	3%
Non autonome hygiène corporelle, WC	4%
Non autonome pour prendre ses traitements	12%
Non autonome pour se vêtir	1%
Non autonome pour gérer son budget	11%
Non autonome pour faire ses courses	8%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A11. Pays de la Loire

4 structures sur 5 (80%) ont retourné l'enquête. Cela représente 88% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	4
Nombre de places installées	56
Nombre moyen de places par structures	14,0
Nombre de candidatures	256
Nombre de résidents présent dans l'année	93
Nombre d'admissions	36
Nombre de sorties	40

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	86%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	14%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	75%
residents sorus du dispositif	
% de structures ayant effectivement continué à	
accompagner au moins un résident après sa sortie	75%
dans l'année	
% de résidents sortis du dispositif ACT dans	24%
l'année ayant été suivi après sa sortie	Z4 70

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	67%
3 à 6 mois	22%
6 à 12 mois	11%
> 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	256
Nombre de candidatures moyen par structures	64
Admissions	36
% de candidatures ayant entrainées une admission	14,1%
en ACT	(1 admission pour 7,1 candidatures)
Candidatures refusées	220
% de candidatures refusées	85,9%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	26%
candidatures	2070

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	7%
-------------------------------	----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	9%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	14%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	2%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	-
Hors critères sociaux	1%
Total	26%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant)	11%
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée suite, dossier incomplet	21%
Total	32%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	12%
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	1%
Décès	4%
Demande émanant d'une autre région ou d'un	
autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre (perspective de sortie difficile)	17%
Total	34%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²¹⁰ , service de médecine, HAD ²¹¹ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	53%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	14%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	14%
Services sociaux municipaux ou départementaux	8%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants	3%
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	-
Associations internes	3%
Initiative de la personne, des proches ou du	
médecin traitant	-
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	6%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	57%	68%
Femmes	37%	32%
Transgenres	1%	-
Mineurs	5%	0,5%

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

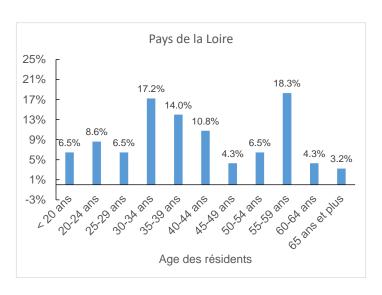


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²¹⁰ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie 211 HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	88%
Originaire de la région de l'ACT (hors	3%
département)	3%
Originaire d'une autre région	8%
Sans domiciliation	1%

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justic	1%
------------------------------------	----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	1%
Hébergement provisoire	69%
Sans Hébergement	30%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.1	Hébergement propre - bail direct	49%
Solutions	Hébergement propre - bail glissant	5%
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	3%
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	3%
	Hôpital psychiatrique	-
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	-
d'hébergement	Etablissement pénitentiaire	3%
provisoires	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²¹² , appartement-relais)	8%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	23%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ²¹³ , CADA, changement de région, autre	3%
	Sans solution d'hébergement	5%
	Ne sais pas/ non renseigné	-

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

²¹² CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence 213 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	10%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	
stupéfiants, non adhésion aux soins)	-
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	10%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	39%	40%
CNI ou passeport C.E. ²¹⁴	2%	-
Carte de résident	4%	-
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	3%	5%
Titre de séjour « vie privée et familiale »		5%
(hors santé)	-	370
Titre de séjour au titre de l'état de santé	7%	35%
Autre titre de séjour (travail)		2%
Demande d'asile en cours ou réfugié	12%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	1%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt	14%	2%
ou rendez-vous à la préfecture	1470	∠70
Sans titre de séjour	16%	10%
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	1%	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	18%	18%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	5%
Couverture maladie universelle (CMU)	49%	70%
Aide médicale d'état (AME)	27%	7%
Aucune protection maladie	4%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	55%	77%
Mutuelle	13%	18%
Sans complémentaire	32%	5%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	73%	88%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situat	on à l'entrée	Situation à la sortie
--	--------	---------------	-----------------------

²¹⁴ C.E.: Communauté Européenne

_

	des résidents présents	des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	10%
Emploi à temps partiel	-	10%
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé	2%	2%
Demandeur d'emploi	7%	30%
Retraite ou pré-retraite	3%	-
Invalidité	8%	8%
Sans activité professionnelle	47%	20%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	32%	20%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	-	8%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²¹⁵ , indemnités journalières)	16%	8%
RSA ²¹⁶ ou ASS ²¹⁷	11%	18%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	14%	30%
Formation rémunérée	1%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	1%	13%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA^{218}	13%	5%
Autres	4%	5%
Sans revenu	40%	2%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	1)0/2
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	5%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage RSA : Revenu de Solidarité Active ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	50%	
accompagnants	3070	
Nombre total d'accompagnants	21	
% d'accompagnants mineurs	67%	
% de résidents présents admis avec un ou des	7%	
accompagnants	7 %	
% de candidatures avec accompagnants	15%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	17%
6-12 mois	38%
12-24 mois	33%
> 2 ans	12%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	22%
6-12 mois	37%
12-24 mois	22%
> 2 ans	18%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	13 9 mois
Taux d'occupation	97%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ²¹⁹	27%	25%
VHC ²²⁰	5%	3%
VHB ²²¹	5%	4%
Cancers	17%	13%
Diabète	9%	16%
Maladies cardio-vasculaires	8%	4%
Insuffisance rénale	5%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	2%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	3%
Maladies psychiatriques	3%	4%
Troubles neurocognitifs	1%	3%
Autres	15%	16%

Tableau 30: Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

²¹⁹ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine ²²⁰ VHC : Virus de l'Hépatite C ²²¹ VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	55%
comorbidités	33%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	52%
comorbidités	32%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	25%	1%	26%
Maladies psychiatriques ou psychiques	4%	10%	14%
Hépatite B ou C ²²²	7%	5%	12%
Maladies cardio-vasculaires	4%	5%	9%
Cancers	13%	2%	15%
Diabète	16%	5%	21%
Insuffisance rénale	5%	7%	12%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	7%	9%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	22%
% de résidents présentant une toxicomanie active	4%
% de résidents suivant un traitement de	2%
substitution	∠%0
% de résidents présentant une dépendance à	11%
l'alcool	11%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT²²³

 222 Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

223 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	5%
Handicap sensoriel	2%
Handicap intellectuel	-
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	5%
Non autonome hygiène corporelle, WC	8%
Non autonome pour prendre ses traitements	17%
Non autonome pour se vêtir	2%
Non autonome pour gérer son budget	20%
Non autonome pour faire ses courses	5%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A12. Provence-Alpes-Côte d'azur

8 structures sur 12 (67%) ont retourné l'enquête. Cela représente 83% des places ACT dans cette région.

Nombre de structures	8
Nombre de places installées	187
Nombre moyen de places par structures	23,4
Nombre de candidatures	436
Nombre de résidents présent dans l'année	287
Nombre d'admissions	115
Nombre de sorties	110

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	74%
% de places en semi-collectif	19%
% de places en collectif	7%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	D 3 %
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	88%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	43%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	36%
3 à 6 mois	26%
6 à 12 mois	26%
> 1 an	13%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	436
Nombre de candidatures moyen par structures	62
Admissions	115
% de candidatures ayant entrainées une admission	25%
en ACT	(1 admission pour 4,0 candidatures)
Candidatures refusées	315
% de candidatures refusées	75%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	42%
candidatures	4270

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	13%
-------------------------------	-----

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	6%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	17%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	6%
Coordination médicale déjà en place (uniquement une difficulté de logement) ou la personne possède déjà un logement autonome	9%
Hors critères sociaux	-
Total	38%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite,	6%
présence d'accompagnant)	
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	22%
suite, dossier incomplet, autre solution trouvée	22%
Total	28%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	7%
Hors critère d'âge	1%
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un	4%
autre département	470
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	4%-
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	5%
Total	21%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus » 224

²²⁴ Données obtenues pour 86% des refus de candidatures

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²²⁵ , service de médecine, HAD ²²⁶ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	41%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	32%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	6%
Services sociaux municipaux ou départementaux	11%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de justice ou sortie de prison) et associations sortants de prison accueillent	1%
Associations d'aide aux malades	1%
Associations internes	3%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	1%
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	5%

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	73%	73%
Femmes	25%	27%
Transgenres	1%	0,3%
Mineurs	1%	-

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

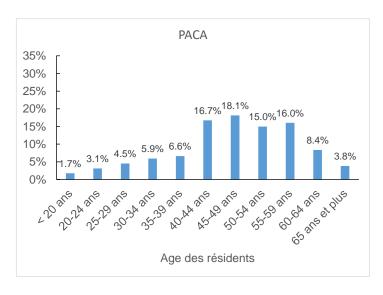


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²²⁵ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie ²²⁶ HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	88%	
Originaire de la région de l'ACT (hors	2%	
département)	270	
Originaire d'une autre région	4%	
Sans domiciliation	6%	

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	7%
-------------------------------------	----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	43%
Suspension de peine pour raison médicale	9%
Sortie de prison (libération)	48%

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	8%
Hébergement provisoire	63%
Sans Hébergement	29%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.1	Hébergement propre - bail direct	
Solutions	Hébergement propre - bail glissant	6%
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	-
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	3%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	2%
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	2%
d'hébergement provisoires	Etablissement pénitentiaire	4%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²²⁷ , appartement-relais)	6%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	12%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ²²⁸ , CADA, changement de région, autre	-
	Sans solution d'hébergement	2%
	Ne sais pas/ non renseigné	10%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence
 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	9%
Exclusion pour motifs de violences, usage de	5%
stupéfiants, non adhésion aux soins)	370
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	4%

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	69%	82%
CNI ou passeport C.E. ²²⁹	6%	3%
Carte de résident	3%	1%
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	1%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale »	3%	5%
(hors santé)	3 70	3 70
Titre de séjour au titre de l'état de santé	7%	8%
Demande d'asile en cours ou réfugié	1%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	1%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	2%	1%
Sans titre de séjour	4%	
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	46%	63%
Affiliation à un autre régime obligatoire	4%	2%
Couverture maladie universelle (CMU)	41%	34%
Aide médicale d'état (AME)	5%	1%
Aucune protection maladie	3%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	43%	36%
Mutuelle	37%	58%
Sans complémentaire	21%	6%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	79%	80%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

-

²²⁹ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	2%	1%
Emploi à temps partiel	2%	4%
En formation	1%	1%
Etudiant, enfant scolarisé	0,3%	-
Demandeur d'emploi	6%	10%
Retraite ou pré-retraite	3%	2%
Invalidité	2%	2%
Sans activité professionnelle	77%	66%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	3%	11%
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	2%	3%
Revenus de remplacement (retraite,		
pension d'invalidité, ARE ²³⁰ , indemnités	18%	22%
journalières)		
RSA^{231} ou ASS^{232}	17%	7%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	37%	64%
Allocation d'éducation de l'enfant	1%	1%
handicapé (AEEH)	1 70	1 70
Formation rémunérée	1%	-
Autres prestations sociales (allocations	2%	
familiales)	270	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA^{233}	1%	1%
Autres	0,4%	-
Sans revenu	21%	3%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	7%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	17%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

²³⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage ²³¹ RSA : Revenu de Solidarité Active ²³² ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ²³³ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	63%	
accompagnants	03 /0	
Nombre total d'accompagnants	45	
% d'accompagnants mineurs	47%	
% de résidents présents admis avec un ou des	8%	
accompagnants	070	
% de candidatures avec accompagnants	9%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	30%
6-12 mois	23%
12-24 mois	27%
> 2 ans	20%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	27%
6-12 mois	16%
12-24 mois	27%
> 2 ans	30%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	13 x mote
Taux d'occupation	94%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ²³⁴	19%	24%
VHC ²³⁵	7%	8%
VHB ²³⁶	1%	-
Cancers	23%	17%
Diabète	4%	3%
Maladies cardio-vasculaires	3%	6%
Insuffisance rénale	2%	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	2%
Maladies psychiatriques	10%	7%
Troubles neurocognitifs	9%	6%
Autres	21%	23%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

²³⁴ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine ²³⁵ VHC : Virus de l'Hépatite C ²³⁶ VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	49%
comorbidités	49%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	41%
comorbidités	41 70

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	24%	1%	25%
Maladies psychiatriques ou psychiques	7%	38%	45%
Hépatite B ou C ²³⁷	8%	5%	13%
Maladies cardio-vasculaires	6%	8%	14%
Cancers	17%	4%	21%
Diabète	3%	6%	9%
Insuffisance rénale	3%	1%	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	7%	11%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	40%
% de résidents présentant une toxicomanie active	28%
% de résidents suivant un traitement de substitution	17%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	26%

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT²³⁸

Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

238 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	5%
Handicap sensoriel	2%
Handicap intellectuel	4%
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	7%
Non autonome hygiène corporelle, WC	7%
Non autonome pour prendre ses traitements	24%
Non autonome pour se vêtir	2%
Non autonome pour gérer son budget	25%
Non autonome pour faire ses courses	7%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies

A13. Réunion (La)

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête. Cela représente 100% des places ACT.

Nombre de structures	2
Nombre de places installées	36
Nombre moyen de places par structures	18
Nombre de candidatures	54
Nombre de résidents présent dans l'année	47
Nombre d'admissions	24
Nombre de sorties	19

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	100%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	94%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	71%
3 à 6 mois	6%
6 à 12 mois	18%
> 1 an	6%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

Candidatures reçues	54
Nombre de candidatures moyen par structures	27
Admissions	24
% de candidatures ayant entrainées une admission	44%
en ACT	(1 admission pour 2,3 candidatures)
Candidatures refusées	30
% de candidatures refusées	56%

Tableau 5 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Nombre d'entretiens de préadmission / nombre de	57%
candidatures	5270

Tableau 6 : Entretiens de préadmission

Absence de places disponibles	-
-------------------------------	---

Tableau 7 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge sanitaire plus importante	10%
Hors critères médicaux (ou ne nécessitant pas une prise en charge médical)	7%
Problèmes d'addiction ou psychiatriques trop importants	17%
Coordination médicale déjà en place (uniquement une difficulté de logement), possède déjà un logement autonome	13%
Hors critères sociaux	3%
Total	50%

Tableau 8 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant)	13%
Refus de la personne, la personne n'a pas donnée	27%
suite, dossier incomplet Total	40%

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères de l'établissement	10%
Hors critère d'âge	-
Autre solution trouvée	-
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un	
autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La maitrise de langue française n'est pas	
suffisante	-
Non prioritaire	-
Autre	-
Total	10%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²³⁹ , service de médecine, HAD ²⁴⁰ , clinique privée, réseau ville-hôpital)	58%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM)	17%
Etablissement social d'hébergement (CHRS)	12%
Services sociaux municipaux ou départementaux	4%
SPIP, UCSA (personnes placée sous-main de	
justice ou sortie de prison) et associations sortants	-
de prison accueillent	
Associations d'aide aux malades	-
Associations internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du	8%
médecin traitant	070
Autres (CADA, tutelle, mandat judiciaire)	-

Tableau 11 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

	Résidents présents	Candidatures
Hommes	66%	76%
Femmes	21%	18%
Transgenres	4%	2%
Mineurs	9%	4%

Tableau 12 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

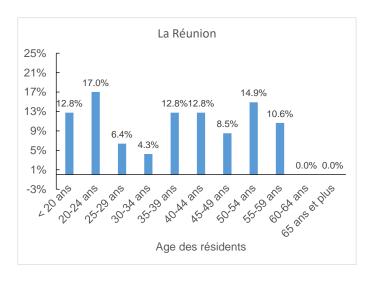


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²³⁹ ELSA : Equipe de de Liaison et de Soins en Addictologie ²⁴⁰ HAD : Hospitalisation à Domicile

Originaire du département de l'ACT	84%
Originaire de la région de l'ACT (hors	14%
département)	1470
Originaire d'une autre région	2%
Sans domiciliation	-

Tableau 13 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs pour les résidents présents dans les ACT

% de résidents sous-main de justice	2%
-------------------------------------	----

Tableau 14 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	100%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 15 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

Hébergement durable	2%
Hébergement provisoire	81%
Sans Hébergement	17%

Tableau 16 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

0.1.4	Hébergement propre - bail direct	67%
Solutions	Hébergement propre - bail glissant	-
d'hébergement durables	Etablissement médico-social - handicap	-
durables	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
Solutions	Etablissement de santé (hôpital)	-
d'hébergement provisoires	Etablissement pénitentiaire	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²⁴¹ , appartement-relais)	6%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence)	6%
Autres	Retour dans la famille, retour dans l'ancien hébergement, retour dans le pays d'origine, OQTF ²⁴² , CADA, changement de région, autre	11%
	Sans solution d'hébergement	-
	Ne sais pas/ non renseigné	11%

Tableau 17 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence
 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Rupture de contrat à l'initiative du résident	-
Exclusion pour motifs de violences, usage de	
stupéfiants, non adhésion aux soins)	-
Exclusion pour non-respect du règlement intérieur	-

Tableau 18 : Nombre de résidents avec une rupture d'accompagnement

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	70%	63%
CNI ou passeport C.E. ²⁴³	-	
Carte de résident	-	-
Titre de séjour étudiant	-	-
Mineur étranger	8%	10%
Titre de séjour « vie privée et familiale »	2%	5%
(hors santé)	270	370
Titre de séjour au titre de l'état de santé	2%	-
Demande d'asile en cours ou réfugié	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	11%	21%
Récépissé de demande, preuve de dépôt	4%	_
ou rendez-vous à la préfecture	170	
Sans titre de séjour	2%	-
Obligation de quitter le territoire français (OQTF)	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	47%	47%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	5%
Couverture maladie universelle (CMU)	38%	37%
Aide médicale d'état (AME)	13%	10%
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	57%	58%
Mutuelle	13%	42%
Sans complémentaire	30%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	77%	100%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

_

²⁴³ C.E.: Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	5%
Emploi à temps partiel	-	5%
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé	4%	5%
Demandeur d'emploi	15%	-
Retraite ou pré-retraite	2%	5%
Invalidité	2%	5%
Sans activité professionnelle	68%	74%
Autre (arrêt maladie, pas d'autorisation		
de travail, retour dans le pays d'origine,	8%	-
incarcération, rétention)		

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime)	-	5%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁴⁴ , indemnités journalières)	15%	21%
RSA ²⁴⁵ ou ASS ²⁴⁶	12%	10%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	54%	53%
Formation rémunérée	2%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	4%	10%
ADA^{247}	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	12%	-

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	5%

Tableau 25 : Proportion de décès en ACT

²⁴⁴ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage ²⁴⁵ RSA : Revenu de Solidarité Active ²⁴⁶ ASS : Allocation Spécifique de Solidarité ²⁴⁷ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

% de structures répondantes accueillant des	100%	
accompagnants	10070	
Nombre total d'accompagnants	12	
% d'accompagnants mineurs	50%	
% de résidents présents admis avec un ou des	16%	
accompagnants	1070	
% de candidatures avec accompagnants	9%	

Tableau 26: Accompagnants accueillis en ACT

< 6 mois	11%
6-12 mois	42%
12-24 mois	36%
> 2 ans	11%

Tableau 27 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

< 6 mois	39%
6-12 mois	42%
12-24 mois	15%
> 2 ans	4%

Tableau 28 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents présents au 31/12 de l'année considérée

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année considérée	13 9 mote
Taux d'occupation	87%

Tableau 29 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

	Candidats	Résidents présents
VIH ²⁴⁸	13%	11%
VHC ²⁴⁹	2%	2%
VHB ²⁵⁰	4%	-
Cancers	9%	8%
Diabète	7%	6%
Maladies cardio-vasculaires	2%	2%
Insuffisance rénale	4%	15%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	2%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	2%
Maladies psychiatriques	15%	17%
Troubles neurocognitifs	6%	2%
Autres	35%	32%

Tableau 30 : Répartition des pathologies principales ayant entrainé une demande d'admission en ACT

²⁴⁸ VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine ²⁴⁹ VHC : Virus de l'Hépatite C ²⁵⁰ VHB : Virus de l'Hépatite B

% de candidats ayant une ou plusieurs	52%
comorbidités	32%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs	89%
comorbidités	69%

Tableau 31 : Proportion de comorbidité

	% de résidents soufrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents soufrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	11%	2%	13%
Maladies psychiatriques ou psychiques	17%	40%	57%
Hépatite B ou C ²⁵¹	2%	2%	4%
Maladies cardio-vasculaires	2%	11%	13%
Cancers	8%	7%	15%
Diabète	6%	7%	13%
Insuffisance rénale	15%	2%	17%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	4%	6%

Tableau 32 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une addiction	30%
% de résidents présentant une toxicomanie active	36%
% de résidents suivant un traitement de substitution	6%
% de résidents présentant une dépendance à l'alcool	3 /0/0

Tableau 33 : Prévalence des addictions en ACT²⁵²

²⁵¹ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

252 Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Handicap moteur, amputation	6%
Handicap sensoriel	-
Handicap intellectuel	-
Non autonome pour cuisiner, s'alimenter	11%
Non autonome hygiène corporelle, WC	13%
Non autonome pour prendre ses traitements	45%
Non autonome pour se vêtir	2%
Non autonome pour gérer son budget	13%
Non autonome pour faire ses courses	36%

Tableau 34 : Proportion de résidents présents présentant un handicap ou une autonomie réduite en raison de leurs pathologies